BULLETIN COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS.

MARDI SOIR, 4 AVRIL.

La demande de coton a encore été bonne aujourd'hui et il s'est traité 5000 balles, sans variation importante dans les prix.

[illegible]

TABAC—Il s'est vendu [illegible] boucauts, tabac refusé à [illegible] et 48 au même prix.

SUCRE—Marché ferme. Ventes 2,000 boucauts à 3 à 3⅞ dans la fa[illegible].

MELASSE—Ventes 2,000 barils à 11 cts la futaille et 12 à 14 cts la gallon. [illegible]

FARINE—Ventes: 1,300 barils [illegible] 1,000 de Flowa [illegible]

MAIS—Marché demandé. Ventes: 10,000 sacs à 56 à [illegible] boisseau.

PROVISIONS—Marché calme. Le porc mess [illegible] vend en petites quantités à $14, ainsi que les plats-côtes 8½ c la livre.

TOILE D'EMBALLAGE—Ventes: 250 balles de l'[illegible] à 12½ à 12¾ cts à termes, avec intérêt.

SAUCE-PITRE—Un lot de 130 balles a été acheté hier à [illegible] cts.

CAFE—Ventes: 2,300 sacs à 9¾ à 10½ cts la livre.

CHANGE—Quelques peu lourd. Nous cotons Sterlings 10 à 10 3/4 Francs 5fr 15 à 5fr 1¼—Traites sur New York, à 60 jours, 1¼ à 1¾ pour cent d'escompte; [illegible] à ¼ pour cent de prime.

FRET—Un navire a été frété hier pour Liverpool à [illegible] et un aujourd'hui pour le Havre au même taux.

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

Expédiés Hier.

Navire [illegible], Merrill, Cork
[illegible], Owen, Owen, Liverpool
[illegible], Snay, Falmouth
Aurora, Ludering, Breme
Brick Matilda, Lust, Charleston
Fanny, Myrick, Havane
Goélette Viola, Anderson, Mobile
Jersey, Oak, Rowe, New-York
Cheyenne, Ackley, Richmond

Arrivés Hier.

Navire Undaunted, Freeman, de Boston
Atlantic, Worth, New-York
Adams, Brooks, Havre
Jacmelas, Wilson, Havre
Union, Davis, New-York
Hortense, King, Boston
Barque Joseph Maxwell, Farrell, Rio Janeiro
Hyron, Titus, Rio Janeiro
Africa, Chase, Boston
Brick Diss A Bene, Fontaine, Charleston
[illegible] Conery, Philadelphie
[illegible], Philadelphie
Goélette Mary Garland, Woolingham, Tampico
Marina, Hanson, Pensacole
[illegible], Pensacole

Pour les Steamboats, voir la partie anglaise.

Montant le Fleuve:

Navire Josephine, Jamison, Boston
[illegible], Batchelder, Liverpool

Memoranda.

Ports des Etats-Unis.

New-York, 25 mars—Expédié, steamship Crescent City, Windle, pour la Nouvelle-Orléans.

Ports Etrangers.

Par le steamer Africa.

Arrivés de la Nouvelle-Orléans—à Liverpool, 7 mars, [illegible], Graves, Epaminondas, Coudry.
A l'île de Wight, 7 mars—Ernestine, de la Nouvelle-Orléans, pour Breme.
[illegible] 9 mars—Arrivé, Rio Grande, Perry, de Havre.
[illegible]
[illegible] pour la Nouvelle-Orléans—de Queenstown, 8 mars, Rasmus, Murray; d'Anvers, 9 mars, Talleyrand, Swain.
Chargeant pour la Nouvelle-Orléans—à Liverpool [illegible], Ada A Clark.
Havre, 7 mars—Hors du port, Cotton Planter, Ripley, [illegible] Norris, du; arrivé, Robert, Prince [illegible], Small, do.

Liste des Bateaux à vapeur partant aujourd'hui.

[illegible]	Atlantic, Cutter	4 h	P M
[illegible]	[illegible] Sturgeon	5 h	P M
[illegible] Rouge	Post Boy, Boardman	5 h	P M
[illegible]	Rosa, Castillo	5 h	P M
[illegible]	Ophelia, Dimitry	10 h	A M
[illegible]	Sydonia, Dickey	10 h	A M
[illegible]	California, Frost	4 h	P M
[illegible]	George Collier, Gosse	5 h	P M
[illegible]	C D Jr., Daiferes	5 h	P M
[illegible]	Mary Bess, Muggah	5 h	P M
[illegible]	Laurel Hill, Cotton	5 h	P M
[illegible]	Gipsey, Cre	5 h	P M
[illegible]	Lenora, Dunnica	5 h	P M
[illegible] Rouge	Compromise, Kay	5 h	P M
[illegible]	Lucy Robinson, Malbern	5 h	P M
[illegible]	Opelousas, Neal	5 h	P M
[illegible]	Nashville, Bellemyder	5 h	P M
[illegible]	J M Reif, Hall	5 h	P M
[illegible]	Aneck Scott, Swon	5 h	P M
[illegible]	Francis Jones, Barber	5 h	P M

Départs des Steamers Transatlantiques.

Départs des Etats-Unis.

Steamers—Ports de départ—Destinations—Epoques

[illegible] Boston Liverpool 12 Avril
[illegible] New-York Liverpool 19 Avril

Départs d'Europe.

[illegible] Liverpool New-York 22 Mars
[illegible] Liverpool New-York 25 Mars

Extrait de Hydropiper,

du Dr. GEOGHEGAN,

Citoyen médecin distingué,

Contre la Dyspepsie, les Scrofules et toutes impuretés du sang.

Préparé par un membre de la Faculté [illegible]

Les médecins le prescrivent, [illegible]

UNE SEMAINE.

[illegible]

RAYMOND & PATTEN, seuls agents, No 74, rue Quatrième, Louisville, Kentucky

Agents à la Nouvelle-Orléans: JARVIS & WOODMAN, au coin des rues Magasins et Commune

J. WRIGHT & Co., 151, rue de Chartres

LA COMPAGNIE DE MACHINES A VAPEUR DE BOSTON, qui succède à MM. Niles & Co. [illegible]

SAMUEL H. GILMAN, Ingénieur [illegible] JNO O. WOODRUFF & Co., [illegible] 108, rue des Magasins

A. STURZENEGGER & ETERNOD, No 47, rue de Chartres, entre Bienville et Douane,

ONT reçu par les arrivages récents du Havre, et recevront, comme d'habitude, aux plus bas prix [illegible]

La riche assortiment de broderies, [illegible]

28 mars

Vins, Eaux de vie, Liqueurs, Conserves alimentaires, etc. FAURES & NORMAN, 33 & 35, rue Royale,

ANNONCENT à leurs clients de la ville, et à ceux de la campagne, qu'ayant reçu par les derniers arrivages d'Europe un assortiment complet de marchandises, ils les offrent en vente à des prix [illegible]

[illegible] vin rouge chât. Ht. Brion, E. Larrieu;
[illegible] château d'Arsine;
[illegible] vieux St-Estèphe;
[illegible] St Julien Médoc;
[illegible] vieux Pauillac;
[illegible] bon ordinaire pour familles;
[illegible] grand vin château haut Brion 1844—45,
[illegible]

MAGASIN DE SELLERIE DE Newark, N. J.

A. [illegible] & Co, No 15, rue du Canal [illegible] entre les rues Camp et Magasins [illegible] de sellerie [illegible] selles, brides, martingales, malles de voyage, fouets, sangles, caraux et brides [illegible] de sellerie et autres articles [illegible] du Canal, No 71

ANDREW G. BULL & Co.

MADERE—95 barils imitation madère, 35 demi barils véritable du [illegible]

A vendre par PAUL JUGE FILS & Co. [illegible] 27 rue St Louis

CAFE—[illegible] café vert de la Havane, première qualité, reçu par la goélette Alice, en magasin et à vendre par Y QUADRAS & Co. No 16 rue de la Douane

TABAC—Reçu par les derniers arrivages de la Havane, un petit lot de Vuelta de Abajo, et des [illegible] tabac des meilleures Vegas de Vuelta Abajo de Cuba, en magasin et à vendre par Y QUADRAS & Co. No 16 rue de la Douane

Aux Lithographes et Fabricants de cigares.

REÇU du Havre, [illegible] papier satiné, diverses [illegible], en magasin et à vendre par Y QUADRAS & Co., No 16, rue de la Douane

CIGARES—[illegible] cigares des meilleures marques de la Havane, en magasin et à vendre par Y QUADRAS & Co, No 16 rue de la Douane

EN débarquement du navire Oceana, venant de Bordeaux: [illegible] barriques vin rouge St Julien Médoc; 45 barils vin blanc Haut Sauterne, à vendre par X LAMBERT, 22mars No 62 rue des Magasins

JAMBONS—200 tierçons jambons de Stagg & Shay, [illegible] Davis jr. et de Phil pp, à vendre par VOORHIES, GRIGGS & Co., 10 mars 15, rue Tchoupitoulas.

PORC—200 barils porc de première qualité et porc mess de première qualité, à vendre par VOORHIES, GRIGGS & Co, 10 mars 15, rue Tchoupitoulas.

VIN en caisses—225 caisses Chateau Leoville, Chateau Margaux, Chateau Lafitte, Chateau Yquem, garantis, et à vendre par J & J TARDOS, 31, Vieille Levée

VIN en barriques—600 barriques bon ordinaire pour familles et vin extra, sous les clés de la douane, à vendre par J & J TARDOS, 31, Vieille Levée

CITRONS—400 caisses citrons à vendre par J & J TARDOS, 31, Vieille Levée

TOUJOURS en magasin—Un fort approvisionnement de véritable CHAMPAGNE de la veuve Clicquot Ponsardin, à vendre par Fdo DE FUENTES & Co, 23, Vieille Levée

5 jan—1an

AMUSEMENTS.

THEATRE D'ORLEANS.

JEUDI, 6 avril 1854.

MOISE,

Grand opéra en 4 actes, de Rossini, MM. Gombreil, Lacroix, Bardus, Bétout, Mmes Borghèse, Bertini.

On commencera à sept heures.

En attendant, la première représentation de MARGUERITE D'ANJOU, Grand opéra de Meyer[beer].

Théâtre des Variétés.

Mercredi soir, 5 avril.

CAPITAL MATCH, [illegible] vaudeville—Suivi de TEMPEST, drame de Shakspeare.

CIRQUE DE DAN RICE.

Spectacle de plus en plus attrayant!—Dernière semaine—Mme BEHNARD, cantatrice aimée du public, [illegible] engagée pour quelques représentations; elle chantera quelques-unes de ses romances les plus aimées. DUOS avec DAN RICE. LA CARRIERE DE L'ORLEANS, ne sera positivement représentée que deux fois de plus. Dan Rice dans son rôle de Pompon. Le célèbre cheval EXCELSIOR. NOUVEAUX EXERCICES DANS L'ARENE, [illegible]

Jeudi soir bénéfice de Mme Dan Rice.

Les portes s'ouvriront à 6 heures, le spectacle commencera à 7 heures.

Loges et parquets, 50 cents; galeries, 25 cts; loges de gens de couleur, 50 cts. 4 av

Bénéfice de la Société Charitable des Pompiers.

Pour venir au secours des veuves et des orphelins.

GRAND FEU D'ARTIFICE,

Par P. Catoir sur la Place Lafayette,

Samedi soir, 8 avril 1854.

Ce feu d'artifice surpassera tous ceux qui ont été tirés jusqu'ici. Il se composera d'une variété de

BRILLANTS SPECTACLES.

Parmi lesquels se fera remarquer la GRANDE COUR entre les quatre chevaux représentant la LOUISIANE, L'ALABAMA, le KENTUCKY et le MISSISSIPI. Ainsi que:

LA GLOIRE DES POMPIERS,

Grande allégorie, se composant de plus de 10,000 pièces de feu d'artifice.

Le spectacle le plus MERVEILLEUX qui ait jamais été offert en Amérique.

Pour plus amples détails, voir les affiches.

Les portes s'ouvriront à 7 heures. Le feu d'artifice commencera à 8 heures précises.

Un magnifique corps de musiciens a été engagé.

Billets.........50 cents. On peut en obtenir des officiers de la Société des Pompiers et dans tous les magasins de musique de la ville. 4 av

COURSE DE LA METAIRIE.

Courses du Jockey Club.

Mercredi, 5 avril 1854.

Bourse du Jockey Club.........$1000.

Course de trois milles.

A. L. Bingaman met en lice la pouliche Little Flea, (appartenant à R. Field), de 5 ans, prov. de Grey Eagle et de Peteon, imp. Vêtement du jockey: gilet et casquette couleur harlequin.

P. S. Hutter met en lice la pouliche blonde, 5 ans, prov. de Glencoe imp. par Wagner. Vêtement: rouge, bordée noire.

Pas de renvoi, seulement s'il y a pluie, alors un pari ouvert à l'issue sur l'hôtel St. Charles.

Entrée: 10 pour cent, revenant au cheval qui gagnera. Le second cheval, à chaque course, aura 20 pour cent de la première course.

Robes pour les étrangers donnant le privilège d'entrer dans l'hippodrome pendant les 5 jours: $15. Siége public, $1 5 av

6 avril—Course d'essai—Même enjeu—Pour des chevaux de deux ans. Poids de chevaux de trois ans. Course d'un mille. Souscription, $300, forfait $100, $250 joutées par le Club.

John Tusbull met en lice la pouliche chataine Nahmeokle prov. de Glencoe imp. et Sally Shannon.

A. L. Bingaman et R. Ten Broeck—Un cheval chatain prov. de Glencoe et de Sallie Ward.

Aussi la pouliche baie Bundle and Go, prov. de Ruffin et Sarah Bladen. Pas de déclaration.

Wm J. Minor—Un poulin chatain prov. de Voucher et de Lorina.

Aussi un pouliche prov. de Voucher et de Lady Jane.

Aussi un poulin chatain prov. de Belshazzar, de Veracity et de Pacific.

W. W[illegible]—Un poulin gris prov. de Glencoe et de Bonnets O'Blue.

P. Blakey—Le poulin bai Terrier, prov. de Sovereign et de Jane Mitchell.

7 avril—Bourse du Club, $750—Course de deux milles.

8 avril—Bourse du Club $2000—Course de quatre milles.

9 avril—Bourse du Club, $1000—Course de trois milles.

[illegible] à l'Hippodrome [illegible]

[illegible]

Lectures de THOMAS FRANCIS MEAGHER, sur les Orateurs Irlandais

[illegible]

A la salle des Odd Fellows.

[illegible]

N. B.—Il y aura, mardi soir, une lecture au bénéfice des Compagnies de Pompiers. 1av

Un bal de Société, donné par les jeunes gens, aura lieu

Dans la salle de la Grand'Loge des Maçons

Vendredi, 21 avril 1854.

Directeurs:

E. L. Aubert, 65 rue Royale.
Henry Zebal, 1 rue des Magasins,
H. Peraud, Arthur Wire, T. Dubois,
V. F. Lecoq, J. F. Planchard, J. H. Rareilide,
T. Taquino.

Les personnes qui désirent avoir des invitations pour les demander à l'un des membres du comité [illegible]

La dernière réunion des directeurs aura lieu jeudi, 20 avril. Le comité s'entendra, après ce jour, [illegible]

Le nombre des billets pour Messieurs est limité [illegible]

3 avril

LE MUSEE DU SUD

Renferme maintenant la plus grande curiosité du monde:

Les Jumeaux de la Caroline,

[illegible]

Les portes seront ouvertes de 9 heures du matin à 9 heures du soir. Entrée—25 cents, enfants, 15 cents.

OUVERTURE DE PRINTEMPS.

F. FRYER & Co,

Rue de Chartres, No 34.

[illegible] leurs ventes au [illegible] cette saison [illegible]

Ils en feront l'ouverture le 24 mars.

[illegible] 24 mars

No 158, rue Royale, encoignure Toulouse.

Mme ROBERT,

A L'HONNEUR d'informer les Dames de la ville qu'elle a reçu un ASSORTIMENT de Marchandises de printemps, composé de: Capots [illegible] de Dentelles, de Crêpe, Chapeaux de crin, paille, en tous genres et pour tous les goûts, Manteaux, Lingerie, Broderie, Dentelles blanches et noires, fleurs, rubans, chapeaux de deuil, voiles blancs et noirs, ou en dentelles, éventails, gants soie et autres, et tout ce qui concerne les modes etnouveautés. 9 mars—1m

Marchandises sèches du dernier genre et à bon Marché.

Madame Scheil,

152 RUE DU CANAL, 152

Entre Bourbon et Dauphine,

A REÇU par les derniers arrivages d'Europe, un fort approvisionnement de marchandises du dernier genre parisien:

CHAPEAUX, pour dames et enfants;
CASQUETTES, pour dames et enfants;
BOLIVARS, avec plumes et fleurs.
COIFFURES et VOILES pour mariées;
FLEURS artificielles, Manteaux et Mantelets;
PELISSES, Talmas, broderies;
GANTS, garnitures en velours, etc.

MADAME SCHEIL invite respectueusement les dames de la Nlle-Orléans à venir examiner son nouvel assortiment dont le genre et la qualité ne sauraient être égalés et qui sera vendu à meilleur marché que dans aucun autre magasin de la Nlle-Orléans.

Manteaux faits à ordre.
Chapeaux nettoyés et garnis. 4 janv—3m

Mme CAUCHE,

123 RUE ROYALE, 123

De retour de France, a l'honneur d'informer les dames de la Nouvelle-Orléans et de la campagne qu'elle vient de recevoir son assortiment complet et varié de modes choisies dans les maisons les plus renommées de Paris.

Robes de bal, manteaux, lingeries, dentelles, gants sorties de bal, porte monnaies &c.

Mme Cauche sollicite la visite des dames. Les soins qu'elle a mis au choix des articles ci-dessus énoncés lui font espérer leur bienveillant patronage. 21 nov—

No 34 RUE DE CHARTRES, ENC. DOUANE.

OLYMPE

A l'honneur de prévenir les dames qu'elle vient de recevoir un assortiment complet de robes de barèges à volant, de la plus haute nouveauté, Ombrelles Perse et ombrelles marquises mécanique, pointes, pelisses et manteaux dentelle noire, pointes en application de Bruxelles et en points d'Alençon, dentelle, lingerie, et qu'elle en fera l'ouverture vendredi 27 courant. 27janv

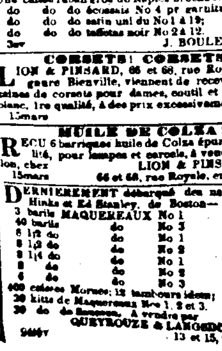

JULES BOULENGER,

109, Rue de Chartres, (au premier.)

REÇU par le navire Olivia, du Havre, et à vendre par le soussigné:

Une caisse ruban gros de Naples broché No 9, 12 et 16
do do do écossais No 4 pr garniture de robe;
do do do satin uni du No 1 à 12;
do do do taffetas noir No 2 à 12.

3av J. BOULENGER.

CORSETS! CORSETS!!

LION & PINSARD, 66 et 68, rue Royale, encoignure Bienville, viennent de recevoir 24 douzaines de corsets pour dames, coutil et coutil satin blanc, 1re qualité, à des prix excessivement bas. 15mars

HUILE DE COLZA.

REÇU 6 barriques huile de Colza épurée, 1re qualité, pour lampes et carcels, à vendre par gallon, chez LION & PINSARD, 15mars 66 et 68, rue Royale, enc. Bienville

DERNIEREMENT débarqué des navires Susan Hinks et Ed Stanley, de Boston—

3	barils	MAQUEREAUX	No 1
40	barils	do	No 3
6 1/2	do	do	No 1
6 1/4	do	do	No 2
8 1/4	do	do	No 1
8	do	do	No 2
8	do	do	No 3

400 caisses Morues; 12 tambours idem; 30 kitts de Maquereaux Nos 1, 2 et 3. 20 do de Saumon. A vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF, 9av 13 et 15, rue Bienville

[illegible] Académie [illegible] et [illegible] au [illegible] ouvre le jour et le soir. Quelques leçons seulement suffisent à l'écriture la modèle élégante et à rendre brillante. Les citoyens et les étrangers sont invités à venir visiter l'établissement.

13fév RUFUS DOLBEAR.

AVIS.

J. W. DOLBEAR a transféré son Académie d'Ecriture au No 19, RUE DU CAMP.

Les personnes qui s'adresseront à lui pourront en peu de temps acquérir une écriture aisée, facile et convenable pour les affaires. Jusqu'à ce qu'ils soient parvenus, les élèves continueront à assister aux cours. Les anciens élèves y assistent gratuitement.

Heures: 9 à 11 A M: 4 à 6 P M, et 7 à 9 le soir. Les enfants qui vont à l'école assistent de 4 à 6 P M.

J. W. DOLBEAR

14nov—1a 19, rue du Camp.

Seines, Eperviers,

Tremailles et Filets de toutes sortes.

ON trouve toujours à vendre en gros et en détail au magasin du soussigné:

rue de Chartres, 76,

entre les rues Bienville et Conti,

Un très grand assortiment de Seines de toutes dimensions, en fil anglais et français, ainsi qu'en fil de coton; ces seines ont toutes de très longs sacs et sont à mailles ordinaires, petites et très petites mailles; leur confection de plus en plus perfectionnée ne laisse aujourd'hui rien à désirer à Messieurs les habitants ainsi qu'aux amateurs de pêche les plus difficiles.

Aussi—Un grand assortiment d'éperviers en fil fin et très fort, petites mailles, trémaille, etc., filtres à crabes, montés et non montés, de toutes les grandeurs.

On se charge également de la confection de toutes sortes de filets sur demande.

P. LEVERRIER, 76 Chartres,

13 mars entre Bienville et Conti

Madame Jourdan, ci-devant Madame Gonnelieu.

No 134, rue Ste Anne.

POMMADE POUR LES CHEVEUX.

MME JOURDAN a l'honneur de prévenir le Public qu'elle tient toujours à son établissement No 134, rue Ste Anne, encoignure Dauphine, une Pommade qui noircit les cheveux et les fait pousser promptement.

Le grand nombre de personnes qui ont été à même de juger de la véracité de Mme Jourdan, par un emploi constant de cette pommade, offre une des meilleures recommandations au public. Cette Pommade est composée seulement de substances végétales et non minérales.

Mme Jourdan est la seule fabricante de cette pommade. 12mar—1an

UNIVERSITE DE LA LOUISIANE.

Département des Lettres.

LA septième session annuelle de cette branche de l'Université vient de commencer, et le département est maintenant ouvert aux élèves. Il a été adopté un plan d'études qui convient également aux jeunes gens qui désirent suivre un cours complet et ceux qui sont destinés au commerce et à la mécanique. Le corps des professeurs a été augmenté. Le cours scientifique, confié au professeur de mathématiques, est semblable à celui de l'Académie Militaire des Etats-Unis, à West-Point, et de l'Ecole centrale des Arts et Manufactures, à Paris. Le département des langues modernes est confié par le professeur, sous la direction de M. Pierre Roux, professeur de français, M. Kohlmeyer, professeur d'allemand, et M. Toruos, professeur d'espagnol et d'italien. Le Principal s'est assuré, pour le département classique, les services du professeur Melhado, qui a été pendant quatorze ans, principal d'une institution classique et commerciale à Kingston, Jamaïque.

CONDITIONS:

Enfans au-dessous de 12 ans	$10 par mois;
De 8 à 12 ans	8 do.;
Au-dessous de 8 ans	6 do.

S'adresser au professeur C. W. Sears, à l'Université, au coin des rues Commune et Philippa.

11nov—6m

TH. MOREAU,

151, Rue Royale, encoignure Toulouse,

REÇU par les navires Maria C. Day, Essex et Harvest Queen, du Havre, marchandises de printemps et d'été, telles que:

Chemises toile fine; do devant toile; do coton blanc devant mécanique; do devant couleur; do toutes couleurs.

Chaussettes fil d'Ecosse brodées soie, rayées chinées multicolores, cuentaux, coton blanc et écru.

Chaussettes pour garçons, coton blanc et rayées, assorties de tailles.

Bas coton blanc pour dames et dito rayés couleur pour fillettes.

Gilets et caleçons coton gaze, do fil d'Ecosse, do coton fil blanc et écru.

Caleçons de toile pour hommes, assortis de tailles. Gilets et caleçons coton croisé do do

Assortiment complet de cravates soie fantaisie, grenadine, soie légère, cols cravates; cols américains; do royal, cravates, jaconas et batiste imprimées nouveauté.

Foulards, mouchoirs fil blanc et à vignettes pour hommes et pour dames; cannes, parapluies, brosserie fine; parfumerie Lubin et Guerlain; porte monnaie, portefeuilles, porte cigares; peignes à chignon écaille, do démêloir, do imp[illegible]; peignes à retaper écaille, buffle et ivoire.

Un assortiment d'éventails nacre et ivoire; bois de Santal [illegible]

Véritable occasion:

Un magnifique choix de robes jaconas, gaze et écossais [illegible] do en satin. [illegible]

Confections gros grain noir, cintré, rayée. Pompadour et Ecosse.

Coton à tricoter, dessins de broderie, laine de Berlin, dessins de tapisserie, canevas, soie et accessoire pour la tapisserie.

Toujours en magasin, un grand assortiment de chevaux [illegible] Marie Stuart et articles pour coiffure.

SIROP PECTORAL DE COPALME & L. GAMOTIS, [illegible]

[illegible]

Magnétisme.

Mme ALLUARD, SOMNAMBULE d'une lucidité reconnue.

Spécialement pour les maladies,

A l'honneur de prévenir le public qu'elle donne chez elle, RUE BOURBON, 335, entre Ursulines et Hôpital, et en ville, des Consultations sur toutes les maladies les plus graves. [illegible]

M. Alluard garantit qu'il est le seul professeur de magnétisme qui possède, jusqu'à ce jour, un phénomène développé à un si haut degré; il offre de le démontrer en séance particulière [illegible]

VISION.

Malgré l'océan ou la plus parfaite des yeux, la somnambule nommera, à distance, tout ce qui lui sera présenté.

Le mercredi et le vendredi, séance spéciale pour les personnes de couleur.

PRIX D'ENTREE: 50 cts.

M. Alluard reçoit tous les jours de 10 heures à 3 heures, excepté le dimanche. 1mo—1-4pa

GALERIE DAGUERREOTYPE de MOISSENET,

No 1, rue du Canal, encoignure Canal.

LES personnes qui désireraient faire leur portrait au daguerréotype sont invitées à visiter la galerie MOISSENET; elles pourront se convaincre, par elles-mêmes, de la valeur des daguerréotypes de l'éminent artiste, qui, depuis l'époque de son invention, et d'une longue expérience en photographie, M. Moissenet obtient des portraits [illegible] 25déc

CHARLES LEVY, PEDICURE DE PARIS, extirpe les cors, oignons, durillons, yeux de perdrix, ongles rentrant dans les chairs, sans la moindre souffrance. Il ose promettre sa chaussure aussitôt finie sans éprouver aucune douleur.

M. LEVY s'empressera de se rendre chez les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance.

Prix—1 piastre chaque cor ou onion, &c.

Par abonnement—10 piastres par an.

Les abonnés auront le privilége de se faire soigner les pieds une fois par mois, en passant à mon bureau de 1 heure à 5 heures du soir.

CHARLES LEVY, bureau rue Royale, 198, entre St-Pierre et Orléans.

On le trouvera de 1 heure à 5 heures. 22nov—6m

LAC PONTCHARTRAIN.

Le soussigné ayant réparé élégamment l'hôtel connu sous le nom de ARCH HOTEL, prévient le public qu'il en fera l'ouverture dimanche prochain le 19 du courant.

Il espère par ses soins et son exactitude plaire à tous ceux qui voudront bien l'honorer de leur visite.

11mar—1a M. GARZIA.

AGENCE DE VINS INDIGENES,

DE LONGWORTH & ZIMMERMAN,

No 15, rue Thoupitoulas, Nouvelle-Orléans.

CATAWBA ou vin blanc;

Vin doux, dit vin de Dames

Vin de Catawba mousseux;

Aussi—Eau-de-vie de Catawba, qui rivalise le cognac français, constamment en magasin, et à vendre par VOORHIES, GRIGGS & Co., 23 fév Agents.

A FAIT l'ouverture des marchandises qu'il a reçues par les derniers arrivages.

Fabriqués d'après ses ordres et sous son inspection, durant son séjour en Europe et au Nord, tous les articles qu'il vend sont SERIEUSEMENT GARANTIS. Les PRIX sont FIXES.

Il offre spécialement aux amateurs un assortiment complet de MONTRES de choix, dans tous les prix.

PENDULES de précision, modèles nouveaux, à calendriers perpétuels, à réveil, à secondes, et munis de thermomètres de Farrenheit, de Réaumur et Centigrades.

HORLOGES convenables pour bureaux, édifices publics, stations de chemins de fer, églises et habitations.

LAMPES, dites MODERATEURS, de formes variées, avec tous les accessoires nécessaires.

CANDELABRES pouvant s'adapter indistinctement à ces lampes comme au gaz.

En BIJOUTERIE, en Argenterie, en Plaqué, rien que de bon et de distingué.

NOTA—Un TELEGRAPHE ELECTRIQUE d'un genre encore inconnu ici, est en opération au bureau de *John Commeny*, au premier étage, au-dessus du magasin.

Toute personne désireuse d'examiner cette nouvelle combinaison bien simple, et d'en étudier les curieux effets, y est admise. 14déc—5m3pe

J. FEYTEL,

22, Rue de Chartres.

REÇOIT par les navires Great Britain, du Havre, et Guiding Star, de Liverpool, le complément de son stock de Bijouterie et Horlogerie, qu'il offre en vente à des prix qui défient toute concurrence.

Parmi les montres de ce dernier envoi, se trouvent quelques magnifiques pièces en secondes indépendantes, Music Cases, Patent, Lepine, &c.

Il rappelle au public qu'il est en mesure de faire fabriquer sur le modèle français et au titre demandé, toutes espèces de pièces d'argenterie de table.

Les meilleurs ouvriers sont continuellement dans son emploi pour la réparation des montres et des bijoux et lui permettent de garantir, en tous les rapports, les ouvrages qui lui sont confiés. 10mars

RIDEAUX ET STORES.

REÇU par le navire Brandywine, du Havre, un assortiment de rideaux et stores, mousseline brodée pour croisées et fenêtres.

En vente chez LION & PINSARD, 15mars 66 & 68, rue Royale, enc. Bienville

VENTES A L'ENCAN.

PAR HENRY W. PALFREY,

GEORGE PALFREY, Encanteur. Bureau, No 27, rue du Camp.

Vente importante de Propriétés Foncières de valeur et de domestiques de maison, dépendant de la succession de Alfred T. Conrad.

EN vertu d'un ordre de l'Honorable Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, rendu le 23 de janvier 1854, il sera vendu par George Palfrey, encanteur, SAMEDI, 22me jour du mois d'Avril prochain, à l'Arcade de Banks, rue des Magasins, la propriété suivante, de valeur, dépendant de la succession de Alfred T. Conrad, décédé, savoir:

La moitié indivise d'un certain lot de terre situé dans le second district (ci-devant 1re municipalité) de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Royale, Canal, Douane et Exchange Place, borné du côté de la rue Royale par la ligne supérieure, par le bâtisse en granit, connues sous le nom de "Bâtisse Museum", et sur la ligne inférieure par la propriété du "Merchant Exchange", du côté du Passage de la Bourse, sur la ligne supérieure par la propriété maintenant appartenant ou ayant appartenue à O. P. Jackson, et sur la ligne inférieure par le "Merchant Exchange", ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, ledit lot mesure environ soixante pieds de face sur la rue Royale, sur une profondeur de 125 pieds plus ou moins, sur Exchange Place", sur laquelle il mesure environ cinquante pieds dix pouces de face.

Les améliorations qui s'y trouvent consistent en une maison en briques, sur la rue Royale, avec un verandah sur la façade, laquelle maison se trouve occupée présentement par MM. Lepeyre, Bujac et autres, et deux maisons sur "Exchange Place", dont l'une est à trois étages et en briques, maintenant occupée par le bureau d'Express de Harndens et autres; l'autre est une bâtisse en briques adjoignant celle ci-dessus mentionnée connue sous le nom de "Saracac House".

Un plan de la ladite propriété sera exposé à l'Arcade et des plans lithographiés seront distribués dans quelques jours au bureau des encanteurs.

Toutes ces propriétés, à l'exception de la maison à trois étages située sur l'Exchange Place sont louées à un bon locataire jusqu'au 1er novembre prochain, au prix de $3,300 par an, payable par quartier. La maison à trois étages sur l'Exchange Place, est louée à plusieurs bons locataires à des prix différents, mais se montant à $100 l'un dans l'autre, faisant un total d'environ $4500 par an.

L'acheteur aura droit à recevoir le loyer à partir du 1er mai prochain, pourvu que les conditions de la vente aient été remplies d'ici là; dans le cas contraire, il ne jouira du revenu que du jour qu'il se sera conformé aux conditions de la vente.

Conditions de la vente—Un quart comptant; le reste à un, deux et trois ans de crédit, en billets de l'acheteur portant intérêt au taux de 6 pour cent l'an et garantis par hypothèque spéciale sur la propriété vendue, l'acheteur s'obligeant de faire assurer les bâtisses jusqu'à paiement final et transférer les polices à l'administrateur, pour l'usage et le bénéfice des détenteurs des billets.

Les billets devront être divisés, (si on l'exige) en sommes à la convenance du vendeur, et l'acheteur aura le privilége, avant ou au moment de signer l'acte de vente, de les escompter au taux de 8 pour cent l'an. Les taxes et les assurances de propriété seront à la charge des acheteurs à dater du 1er mai.

N. B.—Un ordre ayant été rendu pour la vente de la moitié indivise de ladite propriété, appartenant à la succession de F. B. Conrad, la propriété entière sera vendue à l'heure et au lieu ci-dessus mentionnés.

Aussi—Au même endroit et à la même heure: les esclaves suivants dépendant de la même succession:

1o—STEPHEN, domestique de maison, très intelligent, âgé d'environ 40 ans.

2o—JIM, âgé d'environ 18 ans, domestique de maison, très intelligent.

3o—JOHN BROWN, âgé d'environ 31 ans, cocher, un peu jardinier et accoutumé aux travaux d'une habitation.

4o—JOHN COOK, âgé d'environ 32 ans, cocher, un peu jardinier, sucrier.

5—CLARISSA, domestique de maison et bonne cuisinière, âgée d'environ 50 ans, avec son enfant William, âgé de huit ans.

6o—VIRGINIA, mulâtresse âgée d'environ 29 ans, avec ses quatre enfants, savoir: MARTHA, âgée d'environ 9 ans; CAROLINE, âgée d'environ 4 ans; ANDREW, âgé d'environ 2 ans, et un enfant qui n'a encore aucun nom; Virginia est bonne blanchisseuse et repasseuse et un peu cuisinière.

Les esclaves ci-dessus sont garantis de tous vices et maladies rédhibitoires et coutumes, autant qu'on peut en juger jusqu'ici, honnêtes et portés de bonne volonté.

Conditions de la vente des esclaves: comptant.

Les actes de vente seront passés pardevant H. B. Cenas, notaire public.

3 fev—6,13,20,27,1,6,14,21,29—av 5,12,19,21,22

PAR HENRY W. PALFREY.

GEORGE PALFREY, Encanteur.

BUREAU, No 27 rue du Camp.

Vente importante de propriétés de valeur, appartenant à la succession de F. B. Conrad.

EN vertu d'un ordre émis le 23me jour de janvier 1854, par l'Hon. Sixième Cour de District de la Nlle Orléans, il sera vendu par George Palfrey, encanteur, SAMEDI, 22me jour d'AVRIL prochain, à l'Arcade de Banks, rue des Magasins, la propriété suivante de valeur, appartenant à la succession de F. B. Conrad, décédé, savoir:

La moitié indivise d'un certain lot de terre, situé dans le 2d District (ci-devant 1re Municipalité) de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Royale, Canal, Douane et Passage de la Bourse, borné du côté de la rue Royale, sur la ligne supérieure, par les bâtisses [illegible]

[illegible]

Un plan de la propriété sera exposé à l'Arcade, et des plans lithographiés seront distribués [illegible] dans quelques jours.

Tous les susdits bâtiments, excepté la maison à trois étages sur le Passage de la Bourse, sont loués à un bon locataire jusqu'au 1er novembre prochain, à raison de $3300 par an, payables par quartier [illegible] faisant un total d'environ $4,500 par an.

L'acquéreur aura le droit de recevoir les rentes à partir du 1er mai prochain, pourvu qu'il ait satisfait aux conditions de la vente, et, dans le cas contraire, il n'aura droit qu'aux loyers échus à partir du jour où il aura rempli ces conditions.

CONDITIONS DE LA VENTE

Un quart comptant, le reste en billets à 1, 2 et 3 ans, portant intérêt à 6 p 100 par an et garantis par une hypothèque spéciale sur la propriété vendue, l'acquéreur s'obligeant, en outre, à maintenir les bâtiments assurés contre l'incendie tant qu'il aura à payer un billet, et à transférer les polices aux mains de l'administrateur, au bénéfice des détenteurs des billets. Les billets devront, à la volonté du vendeur, être divisés en sommes à sa convenance, et l'acquéreur aura le privilége, avant ou au moment de signer l'acte de vente, de les escompter à raison de 8 p 100 par an. Les taxes et l'assurance de la propriété à la charge de l'acquéreur à compter du 1er mai.

N. B.—Un ordre ayant été donné pour faire vendre la moitié indivise de ladite propriété dépendant de la succession d'Alfred T. Conrad, la propriété entière sera vendue au lieu et à l'heure précités.

Actes de vente devant H. B. Cenas, notaire public, 3 fev—6,13,20,27,mars 6,14,21,29,—av 5,12,19,21,22

Actions de Banque de la Nouvelle-Orléans et de la Compagnie du Pélican Dry Dock—Vente de Syndic—P. Seawell et P. Seawell & Co, contre leurs créanciers.

PAR J. L. CARMAN & Co.

SAMEDI, 8 avril 1854, à midi, il sera vendu, à l'Arcade de Banks, dans la rue des Magasins, entre Gravier et Natchez, en vertu d'un ordre de l'honorable W. M. Reynolds, juge de la Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, portant la date du 6 mars 1854, sous la surveillance de John Fox, syndic, les actions et autres abandonnées par lesdits insolvables, savoir:

Deux actions du Pélican Dry Dock.

de $100 chacune, payées en plein, c'est à dire $200—100 actions de la Banque de la Nouvelle-Orléans, de $100 chacune, payées en plein, c'est à dire $10,000—sur lesquelles pèse une hypothèque de $8000 en faveur de la Compagnie d'Assurance Home Mutual et payable le 7 et le 10 avril 1854.

Conditions—Comptant. 22mars—5,8

SUCCESSION de Pierre Denis Jean Roger—Par S. Guinault, encanteur—Il sera vendu mardi, 11 avril 1854, à 11 heures du matin, à mon bureau, No 119, Passage de la Bourse, entre St-Louis et Conti, en vertu d'un ordre de l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 29 mars 1854, les meubles meublant appartenant à la susdite succession, consistant en bois de lit et lit, armoires, tables, lavabos, glaces, chaises, linge de ménage et de corps, etc, etc. Conditions, comptant.

31 mars—5,11

AVIS JUDICIAIRES.

Succession de James Miller K.

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par l'Exécuteur testamentaire du défunt, ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour, GASP. JAMES,

5av—3t en 10j. Député Greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 5293—Nelson Fouché vs ses créanciers—Il est ordonné que toutes les personnes intéressées déduisent dans les dix jours qui suivront la première publication de cet ordre, les raisons pour lesquelles le tableau de distribution amendé enregistré dans cette affaire ne serait pas homologué, le syndic ne serait pas déchargé de toute responsabilité ultérieure, son cautionnement ne serait pas cancellé, et sa caution ne serait pas déchargée.

Bureau du Greffier, Nlle Orléans, le 29 mars 1854.

LOUIS R. COURTIN,

1av—3fen10j Député Greffier

PIANOS AMELIORES.

MARTIN SCHNEIDER,

No 60, RUE ROYALE, EN FACE DE LA BANQUE DE LA LOUISIANE.

ANNONCE respectueusement au public qu'il vient de recevoir de MM. I. PLEYEL & Co, de Paris, un petit nombre de PIANOS DROITS, construits d'après son système amélioré.

Ces Pianos ont été examinés par les meilleurs juges, qui tous ont déclaré qu'il n'a jamais été importé aux Etats-Unis d'instruments aussi sonores. Ils sont construits de telle sorte qu'ils peuvent résister à n'importe quel climat. Des certificats de la supériorité de ces Pianos seront donnés aux personnes qui désirent en acheter.

M. SCHNEIDER se charge de remplir fidèlement et avec promptitude, ici ou en Europe, les ordres pour toutes sortes d'instruments de musique. Il désire également appeler l'attention du public sur ses PIANOS ORGUES. On peut se servir de cet instrument comme pianos ou orgue séparément ou toutes deux ensemble, selon le goût de l'artiste; il se fait remarquer par la beauté du son et de l'élégance de l'extérieur et possède surtout un avantage qu'aucun autre n'avait jusqu'ici; c'est qu'aucune personne n'ayant qu'une très faible connaissance de la musique peut, avec la plus grande facilité, faire résonner les anches métalliques, produisant les sons de l'orgue au diapason qu'il désire.

M. SCHNEIDER répare toutes sortes d'instruments de musique dans le plus bref délai et à des conditions raisonnables. A vendre: des accordéons et des guitares.

N. B. Il se charge de fournir un excellent orchestre pour bals et autres soirées. 27déc—3fp

HORATIO D. HEWITT,

Magasin de Pianos et de Musique—No 39, rue du Camp, Nelle-Orléans.

Appelle respectueusement l'attention du public à son grand assortiment de MUSIQUE, et d'INSTRUMENTS DE MUSIQUE de tous genres, et à son choix de PIANOS des meilleures manufactures d'Europe et des Etats-Unis, parmi lesquelles il citera celles de A STODARD & Co, de New-York, HALL & SON, de New-York et PLEYEL & Cie, de Paris. Les pianos qu'il offre de vendre sont: PIANOS A QUEUE, DEMI PIANOS A QUEUE, PICOLOS, PICOLOS OBLIQUES et CARRES, des meilleures manufactures du monde, du dernier genre et de 6 1/4, 6 1/2, 6 3/4 et 7 octaves. Ils seront vendus aux prix des manufactures. INSTRUMENTS DE MUSIQUE de tous genres et à vendre en n'importe quelle quantité. Le plus beau et le plus grand assortiment d'Accordéons qui soit jamais arrivé du Sud et que le soussigné vendra aux conditions les plus avantageuses. GUITARES manufacturées par WILLIAM HALL & SON d'après les meilleurs MODELES ESPAGNOLS. Ces instruments sont de premier ordre et garantis susceptibles de résister au climat. Le soussigné a acquis, dans de grandes affaires, une grande expérience au Nord et à la Nouvelle-Orléans; il en connaît les moindres détails. Son assortiment est, sans contredit, le meilleur qui ait jamais été offert en vente et ses relations avec différentes manufactures lui permettent d'exécuter promptement toutes sortes d'INSTRUMENTS DE MUSIQUE et les morceaux les plus nouveaux et les plus recherchés. Les amateurs de musique sont respectueusement invités à venir le visiter.

HORATIO D. HEWITT,

12jan—1an v. et s. 39, rue du Camp, N.-O.

PIANOS! PIANOS!

PH. P. WERLEIN, Nos 5 & 7, rue du Camp, Seul agent pour la vente des célèbres pianos de: T. GILBERT & Co (pianos avec ou sans attachement et éolien,) WALLET & CUMSTAN, G. HEWS, Boston, WM NUNNS & Co, A. H. GALE & Co, BACON & RAVEN et H. WORCESTER & Co, New-York. Il est également l'agent de PLEYEL & Cie, de Paris.

Son stock de CAHIERS DE MUSIQUE est le plus complet qu'il y ait au Sud. Il sera fait un fort escompte aux détaillants, directeurs d'écoles et professeurs.

Les ordres venant de la campagne seront promptement exécutés.

On trouvera chez lui Harpes, Accordéons, Guitares et tout ce qui constitue un magasin complet.

Des pianos de seconde main seront pris comme partie de paiement de pianos neufs.

PIANOS A LOUER:

Pianos et toutes sortes d'instruments accordés et réparés.

N. B. REMEDES ET OUVRAGES HOMŒOPATHIQUES à vendre.

PH. P. WERLEIN, 5 & 7, rue du Camp.

P. S. La société "Asbrand & Werlein, ayant été dissoute par la mort de M. Asbrand, les affaires seront dirigées par le soussigné, pour son compte.

1av—3fp—v&s. PH. P. WERLEIN

VENTES A L'ENCAN.

Propriétés améliorées de valeur, encoignures des rues Tchoupitoulas et Julia, Premier District de la Nouvelle-Orléans.

Succession de Arnold Bodin.

PAR H. PEYCHAUD & Co.

H. J. Domingon, Encanteur, Bureau No 104, Passage de la Bourse, entre Conti et St Louis.

VENDREDI, 7 avril 1854, il sera vendu à midi, à l'Arcade de Banks, rue des Magasins, en vertu d'un ordre de l'honorable Seconde Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 17 février 1854, et pour le compte de la dite succession, les propriétés améliorées et de valeur qui suivent, conformément à un plan fait par Hedin et Schlarbaum, en date du 2 février 1854 et signé "Ne varietur" par T. Guyol, notaire public; lequel plan peut être maintenant examiné au bureau des encanteurs, et sera exhibé le jour de la vente.

1o Un lot de terre désigné par le No 1 sur ledit plan, formant l'encoignure des rues Tchoupitoulas et Julia, premier district de la Nouvelle-Orléans, ayant (au pied américain) 42 pieds 10 pouces de face à la rue Tchoupitoulas, 90 pieds 11 pouces de profondeur et face à la rue Julie, 130 pieds 8 pouces sur la ligne du fond et de profondeur de la rue Julie; ledit lot de terre étant composé de toute la portion de terre irrégulière qui se trouve derrière les lots Nos 2, 3, 4 et 5, et s'étendant sur toute la ligne ci-dessus mentionnée, ayant 130 pieds 8 pouces à partir de la rue Julie, et mesurant 64 pieds 7 pouces 2 lignes sur la ligne qui sépare ledit lot No 1 dans sa profondeur du lot No 2; 40 pieds 11 pouces sur la ligne du fond du lot No 2; 8 pieds 2 pouces 6 lignes sur la ligne de division du lot No 2 de lot No 3; 45 pieds 10 pouces 4 lignes sur la ligne qui le sépare de la ligne du fond des lots Nos 3, 4 et 5, et 37 pieds 8 pouces sur la ligne près la rue Notre-Dame. Ensemble les bâtisses et améliorations consistant en une spacieuse maison à trois étages, en briques, ayant verandah avec piliers et rampes en fer, connue sous le nom de *Western Verandah Hotel*, et les spacieux édifices et cuisines construits sur ledit terrain et occupant toute la profondeur de ligne de 130 pieds 8 pouces, à partir de la rue Julie; le tout amplement décrit et représenté sur le plan ci-de sus mentionné.

Ladite propriété louée à bail jusqu'au 31 octobre prochain à raison de deux mille deux cents piastres par an, payables chaque mois et vendue sujette audit bail.

2o—Un lot de terre désigné sur le susdit plan par le No 2, ayant (au pied américain) 42 pieds 2 pouces 4 lignes de face à la rue Tchoupitoulas sur 64 pieds 7 pouces 2 lignes de profondeur sur la ligne qui le sépare du lot No 1; 70 pieds 9 pouces 6 lignes de profondeur sur la ligne qui le sépare du lot No 3 et 40 pieds 11 pouces sur la ligne du fond. Ensemble les édifices et améliorations consistant en une maison en briques à trois étages ayant verandah avec piliers et rampes en fer, cuisines et autres dépendances amplement décrits et représentés sur le susdit plan.

Ladite propriété louée à bail jusqu'au 31 octobre prochain, à divers locataires, à raison de neuf cents piastres par an, payable chaque mois et vendue sujette audit bail.

3o—Un lot de terre désigné sur le dit plan par le lot No 3, ayant (au pied américain) 19 pieds 4 lignes de face à la rue Tchoupitoulas; 62 pieds 7 pouces de profondeur sur la ligne qui le sépare du lot No 2, et sur la ligne qui le sépare du lot No 4, 29 pieds 9 pouces; le formant 3 pieds 4 pouces et de ce point 34 pieds 11 pouces, formant ensemble une profondeur de 64 pieds 10 pouces, et 16 pieds 4 lignes sur la ligne du fond. Ensemble les édifices et améliorations consistant en une maison en briques à trois étages, cuisine et dépendances, amplement décrits et représentés sur le plan sus-mentionné.

La dite propriété est louée au mois à raison de trois cent soixante piastres par an.

4o—Un lot de terre désigné par le No 4 sur le plan sus-mentionné, ayant (au pied américain) 13 pieds 3 pouces 4 lignes de face à la rue Tchoupitoulas; 66 pieds 10 pouces de profondeur sur la ligne qui le sépare du lot No 3, et sur la ligne qui le sépare du lot No 5, 29 pieds 9 pouces, là où venant 3 pieds 4 pouces et de ce point s'étendant 34 pieds 11 pouces, donnant au dit lot une profondeur totale de 64 pieds 10 pouces; et 14 pieds 11 pouces sur la ligne du fond. Ensemble les édifices et améliorations, consistant en une maison en briques à trois étages, cuisine et dépendances aussi en briques, amplement décrits et représentés sur le plan sus mentionné.

La dite propriété est louée à bail jusqu'au 31 octobre prochain, à raison de trois cents piastres par an, payable chaque mois et vendue sujette au dit bail.

5o—Un lot de terre désigné par le No 5 sur ledit plan, ayant (au pied américain), 14 pieds 4 pouces de face à la rue Tchoupitoulas; 66 pieds 10 pouces de profondeur sur la ligne qui le sépare du lot No 4, 69 pieds 4 lignes sur la ligne opposée, et 14 pieds 11 lignes sur la ligne du fond. Ensemble les édifices et améliorations consistant en une maison en briques à trois étages et cuisines et dépendances aussi en briques amplement décrits et figurés sur ledit plan.

Ladite propriété louée au mois à raison de trois cents piastres par an.

Termes et Conditions:

Pour les propriétés premièrement et secondement susdécrites: Un tiers comptant et la balance à 12 et 24 mois de crédit, et pour les propriétés troisièmement, quatrièmement et cinquièmement susdécrites: Un tiers comptant et la balance à 6 et 12 mois de crédit. Les billets fournis pour les portions à crédit pour les prix d'achat porteront intérêt à raison de 6 pour cent l'an de leurs dates jusqu'au échéance, et en cas de non paiement auxdites échéances, à raison de huit pour cent l'an jusqu'à parfait paiement et seront garantis par hypothèques spéciales sur les propriétés pour lesquelles ils seront fournis. Les bâtisses devront être assurées contre les risques de feu jusqu'au paiement final et entier desdits billets et les polices d'assurance transférées par les acheteurs aux vendeurs.

Actes de ventes pardevant Théodore Guyol, aux frais des acquéreurs. 4mars—15,21—25—5,7av

Succession de William Gormley.

PAR J. A. BEARD & MAY, encanteurs.

IL sera vendu samedi, 15 avril 1854, à midi, à l'Arcade de Banks, rue des Magasins, par ordre de la Nouvelle-Orléans, en vertu d'un ordre de l'honorable [illegible] Cour de District de la Nouvelle-Orléans, [illegible] mars 1854 les propriétés ci-après décrites, appartenant à la succession de William Gormley, savoir: [illegible]

[illegible]

Aux capitalistes—Magasins de valeur sur la batture.

PAR J. A. BEARD & MAY, *Encanteurs.*

IL sera vendu à l'encan, sans réserve, pour cause de départ, JEUDI, 13 avril 1854, à midi, à l'Arcade de Banks:

Un lot de terre situé dans l'Ilet No 14, compris entre les rues Nouvelle-Levée, Fulton, Lafayette et Girod, d'après le plan de M Beard. Le dit lot vient après l'encoignure Girod et mesure 24 pieds 2 pouces 6 lignes de face à la rue Fulton, 24 pieds 2 pouces 2 lignes de face à la rue Nouvelle Levée, sur une profondeur de 119 pieds 9 pouces 2 lignes sur la ligne qui le sépare du lot No 15, et 119 pieds 11 pouces 2 lignes sur la ligne qui le sépare du lot No 13. Les bâtisses sont: un beau magasin en briques à trois étages, façades enduites de stuc, façades de fenêtres en granit dans la rue Nouvelle-Levée et la rue Fulton. Les matériaux sont de première qualité. Le magasin est loué jusqu'au 1er octobre prochain, à raison de $1600 par an.

Un lot de terre, touchant au lot ci-dessus décrit, formant l'encoignure des rues Girod, Nouvelle-Levée et Fulton, désigné par le No 15, dans le même îlet, mesurant 24 pieds 2 pouces 6 lignes de face à la rue Fulton, 24 pieds 2 pouces 2 lignes de face à la rue Nouvelle Levée, sur 120 pieds 1 pouces 2 lignes face à la rue Girod et 119 pieds 11 pouces 2 lignes de la ligne qui le sépare du lot No 14. Les bâtisses sont: un magasin neuf en briques à trois étages comme le magasin ci-dessus, le bas en granit sur la façade dans les rues Nouvelle Levée, Fulton et Girod. Ce magasin est divisé en deux; chaque magasin ayant 60 pieds de profondeur; l'un, faisant face à la rue Fulton, est loué pour cinq ans jusqu'au 15 avril 1859, à raison de $1500 par an. L'autre rapportera un loyer de $1500 par an.

Conditions—Pour la propriété décrite en premier lieu, l'acquéreur assumera le paiement de trois billets de Schabacum, faisant $1860, échéant le 15 et le 18 mars 1855, le même montant du le 15 et le 18 mars 1856. Les dits billets portent intérêt à raison de 6 pour cent l'an du 15 mars 1852 jusqu'à l'échéance. Pour la balance, un quart comptant et le reste à 1, 2 et 3 ans de crédit, en billets portant intérêt à raison de 6 pour cent du jour de la vente jusqu'à l'échéance. Les dits billets, dans le cas où ils ne seraient pas payés à échéance, porteront 8 pour cent d'intérêt jusqu'à parfait paiement et hypothèque, etc.

Pour le magasin de l'encoignure: un quart comptant, la balance à 1, 2 et 3 ans de crédit, aux mêmes conditions que ci-dessus.

Les actes de vente pardevant Amédée Ducatel, notaire public, aux frais des acquéreurs.

24mars—

POUR CAUSE DE DEPART.

Propriétés de valeur donnant un beau revenu et situées dans la rue Royale, après la Banque de l'Etat—Maison dans la rue Conti.

PAR J. A. BEARD & MAY, Encanteurs.

IL sera vendu à l'encan jeudi, 13 avril, immédiatement après la vente des propriétés de J. Touro, à l'Arcade de Banks, rue des Magasins, les propriétés de grande valeur ci-après décrites, situées dans le Deuxième District, ancienne Première Municipalité.

1o—La belle maison neuve, occupée en ce moment par l'Annotateur des hypothèques et autres personnes, après la Banque de l'Etat de la Louisiane, dans la rue Royale, entre Conti et St Louis. Le terrain mesure 30 pieds de face à la rue Royale, sur une profondeur de 120 pieds. Les bâtisses sont: une maison et magasin en briques à trois étages et le rez de chaussée est loué à l'Annotateur des hypothèques à raison de $900 par an. Les étages supérieurs sont disposés et bâtis avec le plus grand soin et conviennent à une grande famille. Toutes les améliorations modernes s'y trouvent. Il y a, en outre, dans le fond, une bâtisse en brique à trois étages contenant 12 chambres dans le fond, lieux d'aisance à chaque étage, galeries, hydrants, cuves, &c., dans la cour qui est pavée. La maison est louée à raison de $1,500 par an, ce qui donne un revenu de $2,400 par an.

2o—Une excellente maison occupée par M. McCall, située dans la rue Conti, dans l'îlet compris entre les rues Conti, Bienville, Bourgogne et Remparts. Le terrain mesure 24 pieds 9 pouces 4 lignes de face à la rue Conti, sur une profondeur de 119 pieds 4 pouces 4 lignes, s'étendant dans le fond vers une grande cour qui communique avec la rue Conti par un corridor de 10 pieds de largeur. Ledit corridor et la cour sont en commun avec trois terrains. Les bâtisses sont: une maison en briques à deux étages, bien construite avec mansardes, contenant huit chambres et deux caves; cuisine en briques à deux étages contenant six chambres et lieux d'aisance, dépôt de bois et chambre à blanchir, cuves et hydrant. La propriété est louée à raison de $900 par an.

Conditions—Un quart comptant, la balance à 12, 18 et 24 mois de crédit, en billets portant hypothèque sur les propriétés et intérêt à raison de 6 pour cent l'an du jour de la vente à l'échéance. Lesdits billets, dans le cas où ils ne seraient pas payés à échéance, porteront intérêt à raison de 8 pour cent l'an jusqu'à parfait paiement. Les bâtisses seront assurées pour leur valeur, aux frais des acquéreurs, et les polices d'assurance transférées aux mains des vendeurs.

L'acte de vente pardevant H. B. Cénas, notaire public, aux frais des acquéreurs. 28mars

AVOINE—600 sacs avoine première, qualité de St Louis, en magasin et à vendre par F A GONZALES, 13 mars No 11, Front Levée, entre Douane et Bienville

GUANO DU PEROU.—En magasin et à vendre, en sacs et jusqu'à 5 tonneaux, aux prix des agents, c'est-à-dire 3¼ c. la livre. F. A. GONZALES, 13 mars No 11, Front Levée, entre Douane et Bienville.

A VENDRE en magasin—450 caisses vin rouge diverses marques, par X. LAMBERT.

Bottes, Souliers et Chapeaux.

LES soussignés ont en magasin un assortiment complet de ces articles, convenant aux marchands de la ville et de la campagne, et qu'ils vendront à bas prix et à des conditions libérales. I. HOBBS & Co. 25mars 12 et 14, rue de la Douane

ZINC en baril, du No 9, à vendre par Y QUADRAS & Co,

AMEJEANNES—1000 demi-jeannes de 5 gallons, 500 de 3, 500 de 2, et 1000 de 1 gallon, à vendre par JOSEPH LANATA, 27 mars 11 Jefferson, 12 Toulouse

VENTES A L'ENCAN

Propriétés de valeur dans les rues Esplanade, Royale, Levée et le Chemin du Bayou.—Deux terrains à Alger.—Vente sans réserve et à un long crédit, pour cause de départ.

PAR M. BARNETT Jn & FRERE.

MERCREDI, 12 avril 1854, à midi, il sera vendu immédiatement après la vente des propriétés appartenant à la succession de feu Judah Touro, à la Bourse de la Cité, rue St Louis, *sans réserve*, pour cause de départ, les propriétés de valeur ci-après décrites:

1o—Un certain terrain situé sur le Chemin du Bayou, entre les rues Villeré et Robertson, mesurant 60 pieds de face au Chemin du Bayou, sur une profondeur de 150 pieds, mesure française. Les bâtisses sont: une maison à deux étages, briquetée entre poteaux, contenant 3 chambres au rez-de-chaussée et 4 chambres au second étage, cuisine, cuve, &c.

2o—Un terrain mesurant 36 pieds de face à la rue Robertson, entre le Chemin du Bayou et la rue des Ursulines, sur une profondeur de 7½ pieds 6 1/2 pouces sur le côté borné par le lot No 27, 39 pieds 9 3/4 pouces sur le côté borné par le lot No 25 et 38 pieds 3/4 pouces, mesure française, dans le fond et touchant à la propriété décrite en premier lieu. Il y a sur ce lot une écurie et d'autres petites bâtisses.

3o—Trois terrains faisant face à la rue de l'Esplanade, 2me District, entre les rues Villeré et Robertson, chacun desdits lots ayant une façade de 30 pieds à la rue de l'Esplanade, sur une profondeur de 120 pieds, mesure française. Ces terrains sont bien remblayés et situés dans un beau quartier pour des résidences.

4o—Un terrain situé dans la rue Royale et compris entre les rues Hôpital, Quartier et Bourbon, mesurant 36 pieds 10 pouces de face à la rue Royale, 36 pieds sur la ligne du fond, sur une profondeur de 125 pieds 9 pouces entre lignes parallèles. Ce terrain est bien remblayé et assez profond pour permettre de construire une maison double.

5o—Trois terrains situés sur la batture, premier district, compris entre les rues Julie, Nouvelle-Levée, Fulton et Notre-Dame, désignés par les Nos 7, 8 et 9 du dit îlet, d'après le plan des terrains de la batture par Beard. Chacun de ces lots a une façade de 24 pieds 8 pouces à la rue Nouvelle-Levée, sur une profondeur de 122 pieds 9 pouces, traversant l'îlet et ayant la même façade à la rue Fulton. Le lot No 9, qui forme l'encoignure de la rue Julie, a une façade de 123 pieds 2 pouces, le tout d'après un plan qui sera exposé le jour de la vente. Ces trois terrains seront vendus en bloc.

6o—Un terrain faisant face à la rue St-Philippe, entre les rues Dorgenois et Broad, mesurant 31 pieds 3 pouces 6 lignes de face à la rue St Philippe, sur une profondeur de 100 pieds.

7o—Un terrain dans la rue Kerlerec, entre les rues Galvez et Johnson, mesurant 31 pieds de face à la rue Kerlerec, sur 115 pieds 5 pouces 2 lignes d'un côté et 107 pieds 11 pouces de l'autre côté.

8o—Sept terrains dans le troisième district, compris entre les rues Levée, Tricou, Jumonville et Déléry, désignés par les Nos 6, 7, 8, 9, 10, 11 et 12 du dit îlet. Le terrain No 12 forme l'encoignure des Jumonville et Tricou et mesure 29 pieds 4 pouces de face, sur une profondeur de 123 pieds. Les autres terrains mesurent 30 pieds de face à la rue Jumonville, sur une profondeur de 123 pieds, d'après un plan qui sera exposé le jour de la vente.

9o—50 actions de l'ancienne Banque des Citoyens.

10o—Deux terrains situés dans la rue Bouny, à Alger. Chaque terrain mesure 30 pieds de face à la rue Bouny, sur une profondeur de 150 pieds entre lignes parallèles, le tout mesure française. Il y a une petite bâtisse en bois sur chaque terrain et une écurie sur l'un d'eux. Ces terrains sont situés dans la rue Bouny, où s'arrête le ferry du Deuxième District, à Alger, et à trois îlets du débarcadère.

Des plans de tous ces terrains seront exposés à la Bourse de la Cité avant le jour fixé pour la vente.

Conditions—Pour les terrains décrits en cinquième lieu, c'est-à-dire trois terrains dans la rue de la Nouvelle-Levée, Premier District, l'acquéreur assumera le paiement d'une somme de $1930 qui sera due le 19 mars 1855, et un quart de la même somme de $1930 qui sera due le 19 mars 1856, avec intérêt à raison de 6 pour cent à partir du 16 mars 1852. Pour la balance, un quart comptant et le reste à un et deux ans de crédit.

Tous les autres terrains seront vendus un quart comptant et la balance à un et deux ans de crédit, avec intérêt à raison de 6 pour cent du jour de la vente, et 8 pour cent dans le cas où les billets ne seraient pas payés à l'échéance, lesquels billets porteront hypothèque sur les terrains.

Les actes de vente pardevant Amédée Ducatel, notaire public, aux frais des acquéreurs.

4 avril—11j

Vente par ordre du Consul de France.

Jaconats imprimés et rideaux avariés.

PAR BLACHE & LEAUMONT.

VENDREDI 7 courant, à 10 heures du matin, il sera vendu, d'ordre du consul de France et pour compte de qui il appartiendra, à leur magasin d'encan rue de Chartres No 77:

10 caisses Jaconats imprimés,
1 do Rideaux brodés en tulle,

Le tout importé et avarié à bord du navire Harvest Queen, capt. Mason, venant du Havre.

Conditions—comptant. 4avril

PAR S. GUINAULT.

IL sera vendu samedi, 8 avril 1854, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St Louis:

Un lot de terre situé dans l'îlet borné par les rues Bons Enfans, Espagne, Morales et Mandeville, mesurant 30 pieds de face à la rue d'Espagne, sur 123 pieds 7 pouces, 4 lignes de profondeur. Ensemble une maison basse en bois de quatre chambres, puits, latrines, etc.

Conditions—1,3 comptant et la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit, en billets portant 6 pour cent d'intérêt, endossés à satisfaction et hypothéqué. 4av

Grande propriété améliorée sur la rue Broad.

PAR S. GUINAULT, *encanteur.*

IL sera vendu samedi, 8 avril 1854, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St-Louis:

Un certain terrain mesurant 250 pieds 11 1/2 pouces de face à la rue Broad, même largeur à la rue White, sur 300 pieds de profondeur et face à la rue O'Reiley—Ensemble une maison en bois de 2 chambres, 2 galeries et 2 grandes cabinets—une cuisine avec galerie, une grande écurie, poulailler, 2 citernes, puits, latrines, &c.

Voir le plan à la Bourse.

Conditions—Un cinquième comptant et la balance à 6, 12, 18 et 24 mois de crédit en billets endossés à satisfaction, portant hypothèque.

Acte de vente pardevant A. E. Bienvenu, notaire public. 4av—5,

Vente sans réserve, pour cause de liquidation.

Eaux-de-Vie, Vins, &c.

PAR H. PEYCHAUD & Co,

C. SAMORY, Encanteur.

VENDREDI 14 avril, il sera vendu, à 10 heures du matin, au magasin de M. J. [illegible], No 15, rue Conti, entre Levée et Chartres, pour cause de liquidation:

20 futailles Eaux de Vie Godard, Otard, Dupuy, Cognac, &c.—100 barriques vin rouge, 250 caisses vins rouge et blanc, 100 paniers bouteilles, 25 barils de bœufs, vin de Porto, vin de Madère, vermouth, absinthe, liqueurs, &c. &c.

Conditions—l'état de vente. 3 av

Grande Maison de prix dans la rue Baronne, vendu du consentement des parties.

PAR J. A. BEARD & MAY, Encanteurs.

IL sera vendu à l'encan, samedi, 22 avril, à midi, à l'Arcade de Banks, sans réserve, et du consentement des parties:

Cette belle maison nouvellement construite, habitée en ce moment par M. Alexander Baggit, dans la rue Baronne, entre Perdido et Poydras. Le terrain mesure 44 pieds, 1 pouce, 3 lignes de face à la rue Baronne, sur une profondeur de 114 pieds, ayant un corridor s'étendant au fond de la propriété de la rue Girod. Les bâtisses sont presque neuves et consistent en un grand magasin à trois étages, construite de manière à ce que le rez-de-chaussée puisse servir de magasin. La maison convient à une grande famille où à une personne qui voudrait tenir une pension. Les [illegible] pour les bureaux, les chambres à bains, etc, sont construites à la moderne. Ceux qui désirent faire une bonne acquisition sont invités à venir visiter la propriété, qui est située à côté de celle de M. Allen [illegible]

Conditions de la vente: Un quart comptant; la balance à 1, 2 et 3 ans de crédit en billets portant hypothèque spéciale sur la propriété et intérêt à raison de 6 pour cent l'an du jour de la vente jusqu'à l'échéance. Lesdits billets, dans le cas où ils ne seraient pas payés à échéance porteront intérêt à raison de 8 pour cent l'an jusqu'à parfait paiement.

L'acte de vente pardevant A Campelle, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 4av—

VENTES DE CE JOUR.

Vente de marchandises sèches, cotons blancs, cravates en soie, &c.

PAR BLACHE & LEAUMONT.

MERCREDI 5 courant, à 10 heures du matin, il sera vendu à leur magasin d'encan rue de Chartres, No 77:

12 balles coton blanc;
300 douzaines cravates en soie noire et couleur.

AUSSI:

100 colis et lots marchandises de maison, consistant: Toiles d'Irlande, cotonis blancs, guinghams, cotonnades, coutils en couleur, listados, mérinos noir, mousselines blanches, cotons blancs, mouchoirs batiste, fil, bas et chaussettes, rubans, alpaca, &c. &c.

Conditions à la vente. 4 av

Terrains vacants et améliorés dans la ville de Jefferson.

Succession de W. S. Wilson.

PAR J. A. BEARD & MAY, Encanteurs.

MERCREDI, 5 avril 1854, à midi, il sera vendu à l'encan, à l'Arcade de Banks, rue des Magasins, ville de la Nlle Orléans, en vertu d'un ordre de l'honorable Victor Berthe, juge de la Troisième Cour Judiciaire de la paroisse Jefferson, portant la date du 28 février 1854, les propriétés foncières ci-après décrites, appartenant à la succession de W. S. Wilson, décédé, savoir:

1—Deux certains lots de terre, avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent, dans la ville de Jefferson, dans l'îlet compris entre les rues Live Oak, Jersey, Cadiz et Iena. Lesdits lots sont désignés par les Nos 19 et 20, formant l'encoignure des rues Live Oak et Iena et mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Live Oak, sur une profondeur de 130 pieds, faisant face à la rue Iena. Les bâtisses sont: une maison basse en bois à quatre chambres, cuisine, deux écuries, cuve, &c.

2.—Trois certains lots de terre, avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent, dans le même îlet, désignés par les Nos 8, 9 et 10; chaque lot mesure 30 pieds de face à la rue Jersey, sur une profondeur de 130 pieds entre lignes parallèles. Le lot No 10 forme l'encoignure des rues Iena et Jersey. Les bâtisses sont: une maison basse en bois à quatre chambres, cuisine, cuve, &c.

3—Un certain lot de terre, dans le même bourg, dans l'îlet compris entre les rues Cadiz, Jersey, Iena et Laurel. Ledit lot forme l'encoignure des rues Laurel et Cadiz et mesure 30 pieds de face à la rue Cadiz et 120 pieds de face à la rue Laurel.

4.—Un autre lot de terre, désigné par le No 4, dans le même îlet, avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent. Ledit lot mesure 31 pieds de face à la rue Cadiz, sur une profondeur de 120 pieds. Les bâtisses sont: une maison en bois à deux étages avec galerie et colonnes sur la façade, quatre grandes chambres, vestibule et grenier. Une bâtisse en bois à deux étages est attachée à la maison principale; elle contient cinq chambres et une cuisine, une écurie, une cuve, &c. &c.

5.—Deux certains lots de terre, dans le même îlet, désignés par les Nos 24 et 25, mesurant chacun 25 pieds de face à la rue Cadiz, sur une profondeur de 150 pieds entre lignes parallèles. Il y a une bonne écurie sur le lot No 24.

6.—Trois certains lots de terre, dans le même îlet, avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent, désignés par les Nos 17, 18 et 19. Chaque lot mesure 30 pieds de face à la rue Jersey, sur une profondeur de 100 pieds. Il y a, sur le lot No 19, une maison basse, un hangar, &c. ayant quelque peu besoin de réparations.

Conditions de la vente:—Un tiers comptant; la balance à 6, 12, 18 et 24 mois de crédit, en billets portant hypothèque sur les propriétés et intérêt à raison de 6 pour cent l'an. Lesdits billets, dans le cas où ils ne seraient pas payés à échéance, porteront un intérêt à raison de 8 pour cent l'an jusqu'à parfait paiement. Les bâtisses seront assurées pour leur valeur, aux frais de l'acquéreur, et les polices d'assurance resteront entre les mains de l'exécuteur testamentaire jusqu'à ce que les billets soient payés.

Les actes de vente pardevant T. O. Stark, notaire public, aux frais des acquéreurs.

4 mars—15,22 et 29 mars, 5 av

VENTES A L'ENCAN.

Vins—Savon de Castille.

PAR R. B. SYKES.

JEUDI, 6 du courant, à 4 heures et demie, il sera vendu sur la Levée, entre les deux marchés, 2me district, en débarquement:

300 barriques vin rouge St Julien,
100 quarts pipes vin de madère,
50 caisses savon de Castille.

Conditions:—$150, comptant; $150 à $300, 90 jours; $300 à 800, 4 mois, au dessus de 800, 6 mois en billets à la satisfaction du vendeur. 3 avril

Installations de magasin, piano, &c.

PAR J. EUGENE TOURNE, encanteur.

JEUDI, 6 du courant, à 10 heures, il sera vendu à l'encan, au No 133, rue de Chartres:

Toutes les installations du magasin, les glaces, un pupitre, une boîte à musique, un piano, &c.

Conditions comptant. 5 avril

Couvertures françaises avariées.

PAR H. PEYCHAUD & Co,

C. SAMORY, Encanteur.

JEUDI 6 avril, il sera vendu à 10 heures du matin, au magasin de MM. De Goer & Riffard, No 28, rue de la Douane, entre Chartres et Levée, pour compte de qui il appartiendra:

11 balles Couvertures du Granier, 3 points, première qualité, avariées à bord du navire John Cummings, dans son voyage de Bordeaux à ce port.

Conditions—comptant. 5 av

Esclaves de valeur.—Succession de C. J. Beasely.

PAR J. A. BEARD & MAY.

SAMEDI, 8 avril 1854, à midi, il sera vendu à l'encan, à l'Arcade de Banks, rue des Magasins, dans la ville de la Nlle-Orléans, en vertu d'un ordre de l'honorable J. N. Lea, juge de la Deuxième Cour de District de la Nlle-Orléans, les esclaves ci-après décrits, appartenant à la succession de C. J. Beasely, décédé, savoir:

BELLY, charpentier, bon ingénieur, âgé de 35 ans.
MILLY, sa femme, bonne domestique de maison, âgée de 16 ans;
MATHILDA, bon domestique de maison, âgée de 16 ans;
GILBERT, petit garçon, âgé de 8 ans.

Conditions—Comptant.

Les actes de vente pardevant Wm Monaghan, notaire public, aux frais des acquéreurs.

19mars—16,21,1,5av

Vente à terme, sans réserve, de marchandises sèches étrangères, pour cause de liquidation.

PAR H. PEYCHAUD & Co.

C. SAMORY, Encanteur.

JEUDI, 6 avril, il sera vendu à 10 heures du matin, chez MM. H. de Goer & Riffard, No 28, rue de la Douane, entre Chartres et Levée, sans réserve, pour cause de liquidation:

Le stock entier de marchandises qui se trouve dans leur magasin.

AUSSI—Dans les entrepôts de la Douane:

Impériales, Listados, Indiennes, Coutils, &c.

Conditions—Au-dessus de $200, 4 mois, au-dessus de $500, 6 mois de crédit.

Les catalogues seront délivrés la veille de la vente. 3mars

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Louisiane.

CHARLES BRIGGS, PRÉSIDENT.
ANTOINE CARRIERE, Vice-Président.
H. P. JANVIER, secrétaire.

Bureau de Commissaires.

Christian Honold,	H A Fosdick,
Augustin Reichard,	E Ganucheau,
E H Sowerby,	J H Oglesby,
John Thornhill,	A Lecourt,
Paulin Martin,	W A Violett,
J Mésange,	Joseph Lanata,
P J De Silva,	N S Green,
John J Haneman,	C Fassy,
H J Vose,	J C Shannon,
S Piazzan	Edwd Hyman,
M Pilcher,	H R Swasey,
D Fatzo,	W C Templeton,
R Brusier,	P A Hebrard,
Thos Mills,	John Fox,
Franz Williams,	Antonio Costa
P J Michel,	

Capital souscrit...........$300,000

Cette Compagnie, dont le principe est de remettre aux personnes qui y font assurer leurs propriétés le montant des bénéfices de l'année, est prête à émettre, aux conditions les plus avantageuses, des polices d'assurance contre les risques de la mer, des fleuves et de l'incendie. Le bureau est situé au No 81 RUE DU CAMP. Les personnes qui désirent faire assurer leurs biens, auront en tout temps accès au portefeuille renfermant les billets de souscription. 14 mars

Compagnie du Grand Chemin de fer de la Nlle Orléans, de Jackson et du Nord.

Nlle Orléans, 2 novembre 1853.

LA résolution suivante a été adoptée à une assemblée de la Direction de cette compagnie, tenue le 31 octobre 1853:

"Résolu que la partie de la souscription au fond capital de cette compagnie, laquelle n'a pas encore été réclamée, c'est à dire quarante cinq pour cent est, par le présent avis, déclarée due et payable comme suit:

Dix pour cent le 3 janvier 1854.
Dix pour cent le 4 mars 1854.
Dix pour cent le 8 mai 1854.
Dix pour cent le 4 janvier 1855.
Cinq pour cent le 5 mars 1855.

JOHN CALHOUN, 2 nov— secrétaire

MAISON ROUGE.

La plus près de la Halle aux Viandes.

Marchandises sèches.

JOS. N. ROBERT & Co.

VIENNENT de recevoir par plusieurs navires de France et du Nord, un assortiment magnifique de belles marchandises de modes et à l'usage des familles et des habitants, à des prix réellement modérés, parmi lesquelles se trouvent des cols, chemisettes, bandes, rentoilées, parures en jaconat et mouchoirs brodés au point anglais, gants en satin, rubans de velours découpés à pointes, cachemir écossais, merinos français toutes nuances, mousseline laine, alepine, alpaca, foulards écossais.

Bas anglais, couvertes fines françaises de 3 à 10, et 12 points, chemisettes en merinos pour dames, satin broché, gros de Naples, linge de table, étoffes à rideaux. Aussi un bel assortiment de chemises françaises pour hommes, linge confectionné, chapeaux, casquettes, etc.

15 déc JOS N. ROBERT & Co.

Couteaux pour Cotons!

40 DOUZ. "Célèbres Couteaux" à l'usage des Echantillonneurs de coton et particulièrement adapté à leur usage. L'attention des facteurs est appelée sur cet article. A vendre à bon marché par URIAH A POLLARD & Co. 6 fev 76, rue du Canal près Chartres.

VERMOUTH—450 caisses véritable Vermouth, de Noilly fils, très clair, en magasin et à vendre par JOSEPH LANATA, 13mars 11, Jefferson, 12 Toulouse.

WHISKEY SUPERIEUR—25 barils vieux Rosnakes Rye Whiskey 1844;
25 barils vieux Bourbon whiskey;
5 barils do do extra do;
10 barils do do Monongahela do.

A vendre pour clore diverses consignations, par HENRY VALETON, 20mars 90, rue St-Louis

LAINAGE! LAINAGE!

REÇU par le steamer El Dorado et les navires Atlantic, Silas Holmes, Creole, de New York, et Wurtemberg, du Havre:

Bonneterie.

Bas de laine et de coton, pour enfans,
Chaussettes laine, coton et fil d'Ecosse pour enfans,
Bas de laine, de coton, pour femmes,
Do do do grandeurs extra,
Chaussettes do do et fil d'Ecosse,
Do do do grandeurs extra,

Chemises de peau en coton, blanc et écru, pour hommes, femmes et enfans,

Gants en laine, coton et soie pour hommes, femmes et enfans,

Caleçons en coton et tricot écru.

Garnitures de Robes.

Velours noir de tous les numéros,
Galons en soie, haute nouveauté,
Pattaches, Lacets et cordonnets en soie,
Passementerie en soie et en laine,
Effilés en soie, blancs et noirs,
Dentelles fil et imitation valenciennes.

Laines à broder et à tricoter.

Laines à broder, de toutes les couleurs,
Do do par paquets d'une et deux livres, de couleurs assorties,
Laines à tricoter, grise, blanche et chinée,
Cotons à tricoter, de tous les numéros,
Ainsi que tous les articles de

Mercerie.

Tels que agrafes, anneaux de rideaux, galons fil et coton, lacets fil et coton, cordonnet, épingles, aiguilles.

Fil Alexandre,

De tous les numéros, fil en livre, lacets de corsets en fil, en soie, lacets de souliers, lacets de bottines &c.

PHILIPPE ALLENET, 26 sept 36 et 38, rue de Chartres

Quincaillerie! Quincaillerie!

Les soussignés reçoivent par le Grenada, de Liverpool, les articles qui suivent:

2 boucauts couteaux de table,
2 boucauts couteaux de poche,
1 caisse rasoirs de W. S. Butcher,
12 boucauts chaînes pour charrues,
12 do pioches pour habitans,
25 douzaines haches de Collins,
1 boucaut moulins à grue, Nos. assortis.

Aussi:—Un assortiment général d'articles de quincaillerie convenables aux marchands de la campagne, à vendre par URIAH A POLLARD & Co. 1o oct No 76, Canal près Chartres

Marchandises nouvelles.

LES soussignés ont reçu et offrent à vendre les articles ci-dessous:

40 caisses jouets assortis à $12, $20, $30.
25 do Poupées do Nos 4 à 8,
30 grosses do do (dites crying babies)
10 boucauts caniques faïences et autres,
25 grosses balles en gomme élastique.

Aussi—Un grand assortiment de Bracelets, Broches et croix en jais, qu'ils offrent aux marchands de la ville et de la campagne, à bon marché.

URIAH A. POLLARD & Co. 8 nov 76, rue du Canal près de Chartres

MAIS—1000 sacs maïs blanc et jaune de première qualité, en magasin et à vendre par F. A. GONZALES, 13 mars No 11, Front Levée, entre Douane et Bienville.

FOIN—200 balles foin de l'Ouest de première qualité, à vendre en lots à la convenance des acheteurs. F. A. GONZALES, 13 mars No 11, Front Levée, entre Douane et Bienville.

SOSTHENE THOMAS, Importateur, a transporté son bureau au No 9, rue Gravier. 20mars

VENTES A L'ENCAN.

Succession de feu Alexandre Prieur.

Trois grands Terrains de valeur à Mandeville,

Pour des résidences d'été.

PAR N. VIGNIE, Encanteur.

EN vertu d'un ordre de l'honorable Deuxième Cour de District de la Nlle Orléans, il sera vendu à l'encan samedi, 8 avril 1854, à midi, dans la rotonde de l'Hôtel St Louis, pour le compte de ladite succession:

Trois Terrains situés à Mandeville, paroisse St Tammany, dans l'îlet compris entre les rues Jefferson, Wilkinson, Claiborne et Carondelet. Lesdits terrains mesurent chacun 83 pieds de face à la rue Claiborne, sur une profondeur de 173 pieds et faisant face également à la rue Jefferson.

Conditions—La moitié comptant; la balance à 6 mois de crédit, en billets endossés à la satisfaction du vendeur et portant hypothèque sur lesdits terrains. Lesdits billets, dans le cas où ils ne seraient pas payés à l'échéance, porteront intérêt à raison de 8 pour cent l'an jusqu'à parfait paiement.

L'acte de vente pardevant M. A. Dorioocourt, not. public. 5 avril

Terrains et bâtisses dans la rue Conti, entre Roman et Prieur.—Succession de feu Charles Rooney.

PAR N. VIGNIE, Encanteur.

EN vertu d'un ordre de l'honorable Deuxième Cour de District de la Nlle Orléans, il sera vendu à l'encan samedi, 8 avril 1854, à midi, dans la rotonde de l'hôtel St Louis, pour le compte de ladite succession:

La moitié indivise de deux terrains, situés dans l'îlet compris entre les rues Conti, Bienville, Roman et Prieur, désignés par les Nos 11 et 12 sur un plan qui sera exposé à la vente. Lesdits terrains mesurent chacun 27 pieds de face à la rue Conti, sur une profondeur de 100 pieds 3 pouces 2 lignes. Ensemble, toutes les bâtisses et améliorations qui se trouvent sur les dits terrains.

Conditions, comptant.

L'acte de vente pardevant G. Lugenbuhl, notaire public. 5 avril

Pour billets sans endosseurs.

Boulangerie et Maison de résidence, &c., dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans.

PAR N. VIGNIE, encanteur.

SAMEDI 15 avril 1854, à midi, il sera vendu à l'encan à la Bourse St-Louis, rue St-Louis, entre Chartres et Royale, sans réserve:

Un certain lot de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Deuxième District de cette ville, à une petite distance du Chemin du Bayou, dans l'îlet borné par les rues Prieur, Hôpital, Johnson et Quartier.

Ledit lot de terre mesure 38 pieds 10 pouces 6 lignes de face à la rue Johnson, 36 pieds 8 pouces 7 lignes sur la ligne du fond, sur une profondeur de 150 pieds.

Les améliorations consistent en une maison de quatre pièces dont deux à feu, une cuisine de deux appartements avec cheminée double, latrines en briques, une cuve, &c. Enfin une BOULANGERIE avec son four et son pétrin, bâtis dans le fond.

La boulangerie est bâtie sur toute la largeur du terrain.

Les édifices sont assurés pour 1400 piastres, jusqu'au 12 février 1855. Le tout conformément au plan.

Conditions—Un tiers comptant et la balance à un crédit de 6, 12 et 18 mois, en billets sans endosseurs, garantis par hypothèque sur la propriété vendue.

L'assurance sur les constructions sera continuée aux frais de l'acquéreur jusqu'au paiement du dernier billet, et les polices transférées au vendeur.

Les billets qui ne seraient pas payés à échéance porteront 8 pour cent d'intérêt jusqu'à parfait paiement, et ce comme clause pénale seulement.

5 avril—5,8,14,15

Placement très avantageux.

(Vente sans aucune réserve.)

Maison sur la rue Victoire pour trois locataires.

PAR N. VIGNIE, encanteur.

SAMEDI, 8 avril 1854, à midi, il sera vendu à la Bourse St-Louis:

Un certain lot de terre situé dans l'îlet borné par les rues Levée, Victoire, Espagne et Mandeville, mesurant 54 pieds 4 pouces et 1 ligne de face à la rue Victoire, sur une profondeur de 113 pieds 10 pouces et 3 lignes, plus ou moins. Ensemble une grande maison divisée en trois locations, chaque location contenant trois chambres, une cuisine, une chambre à domestique, puits, latrines, &c. &c. Le tout d'après un plan maintenant exposé à la Bourse.

Termes et conditions—Un tiers comptant et la balance à un crédit de 6, 12 et 18 mois en billets endossés à satisfaction et garantis par hypothèque sur ladite propriété.

L'acte de vente pardevant P. E. Laresche, notaire public. 4 avril—5

Vente sans aucune réserve.—Bonne maison en brique à deux étages, à l'encoignure des rues Port et Architecte.

PAR N. VIGNIE, encanteur.

SAMEDI, 8 avril 1854, à midi, il sera vendu à la Bourse St-Louis:

Un certain lot de terre formant l'encoignure des rues Port et Architecte, mesurant 26 pieds et 7 pouces de face à la rue des Architectes sur une profondeur de 64 pieds 4 pouces et 4 lignes et faisant face à la rue du Port—Ensemble une bonne maison en briques à deux étages, No 14, contenant quatre pièces, corridors, &c. Une cuisine en briques à trois étages contenant 9 à 10 chambres et deux ou trois cabinets, latrines, deux grandes cuves, cour pavée.

Conditions—Un quart comptant et la balance à un crédit de 6, 12 et 18 mois en billets endossés à satisfaction et garantis par hypothèque sur ladite propriété. Les constructions seront assurées, jusqu'au paiement du dernier billet et la police transférée au vendeur. 4av

Vente à crédit libéral.—Terrains de valeur pour bâtir des magasins, dans le centre des affaires, dans les rues Magasins et Natchez

PAR J. A. BEARD & MAY.

IL sera vendu à l'encan samedi, 8 avril, à midi, à l'Arcade de Banks, sans réserve, les propriétés suivantes, savoir:

Quatre terrains dans l'îlet compris entre les rues Magasins, Natchez, Camp et Poydras. Les dits lots sont désignés par les Nos 1, 2, 3 et 4 sur un plan dressé par Hedin et Schlarbaum, voyers. Le lot No 1 mesure 19 pieds 5 pouces de face à la rue des Magasins, sur une profondeur et face de 70 pieds 7 pouces à la rue Natchez, et sur l'autre ligne latérale de 70 pieds, formant l'encoignure Magasins et Natchez. Le lot No 2 mesure 19 pieds 6 pouces de face à la rue des Magasins, sur une profondeur de 70 pieds, entre lignes parallèles, touchant au lot No 1. Le lot No 3 mesure 20 pieds 1 pouce 3 lignes de face à la rue Natchez, sur une profondeur de 63 pieds 10 pouces sur la ligne du côté des rues des Magasins, et 63 pieds 9 pouces sur la ligne du côté de la rue du Camp, et 20 pieds 3 pouces sur la ligne du fond. Ces terrains sont situés au centre des affaires et ont une partie des propriétés incendiées dernièrement.

Conditions: Un quart comptant, la balance à 1, 2 et 3 ans de crédit en billets portant hypothèque sur les propriétés et intérêt à raison de 6 pour cent l'an du jour de la vente à l'échéance. Les dits billets, dans le cas où ils ne seraient pas payés à échéance, porteront intérêt à raison de 8 pour cent l'an jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente pardevant T. O. Stark, notaire public, aux frais des acquéreurs.

On peut voir les plans à l'Arcade. La vente est sans réserve et est faite afin de clore une société.

29 mars

Nègres de champ de la Caroline du Sud, pour le compte et aux risques du premier acquéreur.

PAR J. A. BEARD & MAY, Encanteurs.

JEUDI, 6 avril, 1854, à midi, il sera vendu à l'encan, à l'Arcade de Banks, pour le compte et aux risques de Theodore Rigan, qui n'a pas rempli les conditions de l'adjudication à lui faite le 1er mars 1854, les esclaves suivants:

ADAM, nègre de champ, âgé de 23 ans;
DAVY, nègre de champ, âgé de 20 ans;
HENRY, nègre de champ âgé de 19 ans;
DAVY, nègre de champ, âgé de 20 ans.

Conditions—Un tiers comptant, la balance à un an de crédit, en billets endossés à satisfaction, et avec intérêt à raison de 6 pour cent l'an du jour de la vente à l'échéance. Les billets dans le cas où ils ne seraient pas payés à échéance porteront intérêt à raison de 8 pour cent l'an jusqu'à parfait paiement. Une hypothèque pèsera sur les esclaves jusqu'à ce que le vendeur l'exige.

Les actes de vente pardevant T. O. Stark, notaire public, aux frais des acquéreurs. 22 mars

Vente sans aucune ou sans réserve.

Propriété dans le faubourg Tremé, 2e District

PAR J. A. BEARD & MAY.

IL sera vendu à l'encan, samedi, 8 avril, à midi, à l'Arcade de Banks, la propriété ci-après décrite, savoir:

Un lot de terre, avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent, dans le Deuxième District, ancienne Première Municipalité, dans l'îlet compris entre les rues St Pierre, Orléans, Prieur et Johnson. Ledit lot forme l'encoignure des rues St Pierre, Prieur et Orléans, ayant trois façades, et il mesure 33 pieds 1 ligne de face à la rue St Pierre, la même façade à la rue d'Orléans, sur une profondeur de 114 pieds 5 pouces 6 lignes à la rue Prieur, même profondeur à l'autre ligne latérale. Les bâtisses sont: une excellente maison faisant face aux rues St Pierre et Prieur, une cuisine à deux étages et autres bâtisses dans le fond.

Conditions de la vente:—L'acquéreur assumera le paiement d'un billet de $1528 payable le 23 février 1855, portant intérêt à raison de 6 pour cent du 23 février 1854. Comptant, $500; la balance à 2 ans de crédit, en billets portant intérêt à raison de 6 pour cent, du jour de la vente, et hypothèque sur la propriété. Les bâtisses seront assurées aux frais de l'acquéreur et la police d'assurance restera entre les mains du vendeur jusqu'à ce que les billets soient payés.

L'acte de vente pardevant O. de Armas, notaire public, aux frais des acquéreurs. 24 mars

Propriété améliorée dans le 3me district de la Nlle Orléans.

PAR H. PEYCHAUD & Co.

H. J. DOMINGON, Encanteur.

SAMEDI, 15 avril, il sera vendu à midi, à la Bourse St Louis, en vertu d'un ordre de l'honorable Seconde Cour de District de la Nouvelle Orléans, en date du 17 février dernier et pour compte de ladite succession:

Un lot de terre situé dans le troisième district de la Nlle Orléans, ayant 30 pieds de face à la rue de Craps, sur 90 pieds de profondeur, ensemble la maison et dépendances qui existent sur ledit terrain.

Conditions—Un quart comptant et la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit en billets portant intérêt à 6 pour cent l'an de leurs dates jusqu'à échéance, et en cas de non paiement à échéance à raison de 8 pour cent l'an jusqu'à parfait paiement et garantis par hypothèque spéciale sur la propriété vendue. Les bâtisses devant être assurées jusqu'à parfait paiement des billets et les polices transférées aux vendeurs.

Les actes de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant T. Guyol, not. pub. 11mars—1,15

BOTTES ET SOULIERS — Deux mille cinq cents caisses en magasin, convenables pour le commerce de la ville et de la campagne, à vendre à des conditions libérales. J M GOULD & Co, 6jan 8, rue des Magasins

Chapeaux—Chapeaux.

Chapeaux de soie et de laine de toutes qualités, à vendre par J. M. GOULD & CO, 15se t 18, rue des Magasins.

Bottes, Chapeaux et Casquettes.

2300 caisses en magasin et en débarquement des navires R. D. Shepherd, Aquita, Kipis, Reporter, consistant en une grande variété de bottes, souliers, chapeaux et casquettes, brodequins de Russell, chapeaux toile cirée et laine pour habitations, à vendre aux plus bas prix du marché par FROST & CO, 10nov 10, Magasins

BOTTES, SOULIERS ET BRODEQUINS.—En magasin un approvisionnement complet des articles ci dessus, comprenant de bonnes marchandises de printemps, à vendre par G. W. DUNBAR, 2000 caisses [illegible] 13 mars—v & c 5, rue des Magasins.

CHAPEAUX D'ETE.—En débarquement des navires Chilton et Vicksburg, un assortiment complet de chapeaux Leghorn, Panama, chapeaux de paille pour hommes et enfans, ainsi que des chapeaux de Campêche et diverses qualités, à vendre par G. W. DUNBAR, 13 mars—v&c 5, rue des Magasins.

CHAPEAUX.—Un assortiment complet de chapeaux de soie en peau de loutre, bonnets de laine, chapeaux souples à large bord, à vendre par G. W. DUNBAR, 13 mars—v&c 5, rue des Magasins.

PIANOS, &c.

H. PARSONS, 13, rue du Camp, offre à vendre un très grand assortiment de PIANOS NUNNS & CLARK, CHICKERING et PLEYEL. Aussi des MELODEONS d'une nouvelle construction et les meilleurs qui se puissent trouver. Aussi un grand assortiment de GUITARES, d'ACCORDEONS et de VIOLONS, avec les brochures renfermant les renseignements nécessaires, etc.

On accorde et on répare chez M Parsons.

RAISINS VERTS—50 barillets de raisins verts en bon état, à vendre par O VALETON & Co, 21mars 25, rue Tchoupitoulas

BISCUITS CRACKNELL—1000 boites en terrine à vendre par O. VALETON & Co, 21mars 25, Tchoupitoulas

FROMAGE DE GRUYERE—30 tambours fromage gruyère, premier choix, à vendre par O. VALETON & CO, 21mars 25, Tchoupitoulas

FROMAGE ANGLAIS—50 fromages anglais très supérieur de 10 livres chaque, à vendre par O VALETON & Co, 21mars 25, rue Tchoupitoulas

GELEE DE GOUYAVE—30 caisses de 12 douzaines petites boites gelée et pâte, à vendre par O. VALETON & Co, 21mars 25, Tchoupitoulas

P. Durel & Co.,

LIBRAIRES, IMPRIMEURS ET RELIEURS No 32, RUE DE CHARTRES,

ENCOIGNURE DE LA RUE DE LA DOUANE

18déc—1an.

VENTES DE CE JOUR.

Cigares importés de la Havane.

PAR MORPHY & NEVIUS.

MERCREDI 5 avril 1854, à 10 heures, il sera vendu au magasin de MM Delvaille & Moreno, No 34, rue de la Vieille Levée, deuxième district:

200,000 cigares de marques et qualités de choix, garantis d'importation directe de la Havane.

Conditions:—Au-dessous de $300, comptant; au-dessus de $300, soixante jours, au-dessus de $1000, quatre-vingt-dix jours; au-dessus de $1000, quatre mois, en billets à la satisfaction du vendeur.—Voir les catalogues. 29 mars

Tables pour la vente [illegible]

PAR R. M. MONTGOM[ERY]

IL sera vendu mercredi, [illegible] matin, au marché St-[illegible] pour cause de départ du [illegible]

Deux tables pour la vente [illegible] ainsi que ce qui y est [illegible] clientelle. Une de ces tables [illegible] 144, 145 et 146 et l'autre par [illegible] tuées au coin ouest du marché [illegible] Vieille-Levée. M. Joseph [illegible] tenues et elles rapportent [illegible] à $50 par jour. On les vendra [illegible] ment.

Conditions—Comptant.

VENTES A L'ENCAN

Tabac manufacturé.

PAR MORPHY & NEVIUS.

VENDREDI 7 du courant, à 10 heures, il sera vendu, sans réserve, pour clore des consignations, au magasin de MM. C. R. Broadwell & Co, No 36, rue Poydras:

248 3/4 caisses Tabac à chiquer manufacturé.

Conditions—comptant. 5 av

FARINE!

PAR BERNARD TURPIN.

LE VENDREDI 7 avril 1854, à midi, il sera vendu à l'encan, à l'entrepôt Brooklyn, situé à Alger, vis-à-vis la ville, près la fonderie, par ordre du conseil de France, pour compte des assureurs,

183 bar's farine, avariés à bord du navire Ashland, resté en détresse dans ce port.

Conditions:—comptant. La livraison sera faite immédiatement après la vente. 5 av

Vente par ordre des gardiens du port.

22 caisses bas de coton.

PAR VINCENT & Co.

IL sera vendu samedi, 8 du courant, à 10 heures, à notre magasin d'encan, No 41, rue Bienville, par ordre et sous la surveillance des gardiens du port:

S. E. No 27|48—Vingt deux caisses bas de coton, avariés à bord du navire Harvest Queen, capitaine Manson, venant du Havre. Les articles sont vendus pour le compte de ceux que cela concerne.

Conditions—Comptant. 5avril

Vente pour liquidation.—Terrains à Bouligny et 3me District.

PAR S. GUINAULT, Encanteur

IL sera vendu, samedi, 8 avril 1854, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St-Louis:

2 Lots de Terre, mesurant 30 pieds de face à la rue du Camp, sur 160 pieds de profondeur, entre Valence et Cadix

1 Lot de Terre, mesurant 29 pieds 2 pouces de face à la rue d'Amour, sur 100 pieds de profondeur, entre les rues du Port et St-Ferdinand. Ensemble une maison de deux chambres, cabinet, galerie, puits, latrines, &c. Voir les plans à la Bourse.

Conditions—1,3 comptant et la balance à 6 et 12 mois de crédit en billets endossés à satisfaction et hypothéqué.

Actes pardevant O. Drouet, Not. Pub. 5 av

Nègres de la Caroline, pour cause de départ.

PAR S. GUINAULT, Encanteur

IL sera vendu samedi, 8 avril 1854, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St Louis:

Albert, 27 ans, nègre de champ, [illegible]
Tom, 24 do do do do
Lewis, 25 do do do [illegible]
John, 28 do do cocher, [illegible]
Sam, 30 ans, parfait sujet, ouvrier en voitures [illegible]
Charlotte, 32 ans, bonne domestique et cuisinière avec sa fille;
Roxana, 17 ans, mulâtresse, domestique de maison et couturière;
Daisy, 27 ans, négresse de champ et cuisinière avec son fils;
Wm., 12 ans, domestique très intelligent;
Gramson, 2 ans, sujet parfait et [illegible]
Della 22 ans, parfaite cuisinière, blanchisseuse et repasseuse.
Tous garantis des vices et maladies prévus par la loi.

Conditions—12 mois de crédit avec 6 0/0 d'intérêt pour les acceptances de la ville. 4 [illegible]

Eaux-de-vie françaises, Vins, &c.

PAR R. B. SYKES.

MERCREDI, 12 avril 1854, à [illegible] il sera vendu à [illegible] MM Eug. Rochereau & Co, No 17 [illegible] les eaux-de-vie, vins, &c., suivants [illegible] importation directe, sous les clés de la Douane, ayant [illegible] au drawback:

706 futailles eaux-de-vie françaises des marques suivantes, savoir: Bauser [illegible] & Co, V. Bernard, D & C Boyancey, J. Cassaubon A. Comus, M. Castillon, J. J. Dupuy, [illegible] J. Godard, A. Lagrange & Co, Pa[illegible] Rivière & Co, Raynal et A. [illegible]

112 paniers champagne, [illegible]

570 caisses vin rouge Bordeaux, [illegible]

1650 [illegible] vin rouge, 125 [illegible]

40 caisses vin blanc [illegible]

Conditions—$250 comptant; $250 à $[illegible], 90 jours; $[illegible] à $1,000, 4 mois, au dessus de $1,000 6 mois en billets à la satisfaction du vendeur. 1avr

Terrain amélioré dans la rue St Jean Baptiste dans le Troisième District.

PAR J. A. BEARD & MAY, encanteurs.

IL sera vendu à l'encan samedi, 8 avril, à midi, à l'Arcade de Banks, sans réserve:

Un lot de terre, avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent, dans le Troisième District, dans l'îlet compris entre les rues St Jean Baptiste, et Avant, Burnette et White. Ledit lot mesure 30 pieds 1 pouce de face à la rue St-Jean Baptiste, sur une profondeur de 120 pieds, le tout mesure américaine. Les bâtisses sont: une maison [illegible], d'après un plan qui sera exposé à la vente.

Conditions: Un tiers comptant, la balance à 6 et 12 mois de crédit, en billets portant intérêt à raison de 6 pour cent l'an du jour de la vente jusqu'à échéance. Lesdits billets, dans le cas où ils ne seraient pas payés à échéance, porteront intérêt à raison de 8 pour cent l'an jusqu'à parfait paiement. Les billets porteront hypothèque sur la propriété.

L'acte de vente pardevant James Graham, notaire public, aux frais de l'acquéreur. [illegible]

Aux propriétaires de Moulins à scie, aux marchands de bois et fermiers.—Grand et bon Moulin à scie et terres sur le Bayou Lacombe, à 15 milles seulement de l'extrémité du chemin de fer du Lac Pontchartrain.

PAR J. A. BEARD & MAY, Encanteurs

SAMEDI 15 avril 1854, à midi, il sera vendu à l'encan, à l'Arcade de Banks, sans réserve [illegible]

UNE HABITATION ET MOULIN A SCIE, sur le Bayou Lacombe, paroisse de St Tammany, à environ 15 milles de l'extrémité du chemin de fer du Lac Pontchartrain. La terre mesure environ 2880 arpents, bien boisés, et environ 40 arpents sont défrichés. Aussi un moulin à vapeur, ayant quelque peu besoin de réparation, une cuisine, écurie, magasin, &c., un quai en bois, etc. [illegible] moulin. On peut s'y rendre par le bayou, des goélettes tirant 4 1/2 pieds pouvant passer la barre [illegible] 20 pieds de profondeur [illegible]

Conditions—La moitié comptant, la balance à un an de crédit en billets portant hypothèque sur la propriété.

Les personnes qui désirent visiter la propriété peuvent s'adresser [illegible]

L'acte de vente pardevant Wm Monaghan, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 24mars

JOHN WARRIN,

No 48, Maiden Lane,

NEW YORK.

FABRICANT et importateur des célèbres aiguilles de J. WARRIN, et imprimeur d'aiguilles à pointe fine—aiguilles à pointe d'arrondie—aiguilles à pointe émoussée—aiguilles pour modistes—aiguilles pour machines—aiguilles pour [illegible]—aiguilles à [illegible]—aiguilles pour chirurgiens—aiguilles à [illegible], et toutes sortes d'aiguilles. Par suite de nombreuses contrefaçons des véritables aiguilles de Warrin, l'avis suivant a été publié:

AVIS—La grande approbation dont jouissent dans le public, depuis plus de vingt ans, les aiguilles de J. Warrin, a engagé certains vendeurs sans probité à contrefaire ses étiquettes, et à en afficher sur des aiguilles de qualité inférieure et de bas prix. Ces fausses étiquettes imitent les véritables dans l'apparence générale [illegible] "Manufactured for J. Warren Reddich." [illegible] thentiques portent les mots "Manufactured by" [illegible] ton pas for J. Warren Reddich [illegible] fabricant écrivant "Warrin" et non "Warren" avec un "i" au lieu d'un "e". Outre cela, elles portent, sur le couvert [illegible] avec les mots "Manufactured and warranted by J. Warrin, Eagle Mills, Redditch" J. W. ne met son nom qu'aux aiguilles de la première qualité d'acier à ressort.

MM. les marchands sont avertis de ne pas vendre d'aiguilles faites en contrefaçon des marques commerciales du soussigné.

J. Warrin ne fabrique que des aiguilles de première qualité. Les aiguilles de seconde qualité qui sont offertes à bas prix sont des contrefaçons.

Les véritables aiguilles de Warrin sont à vendre par la plupart des marchands connus de la Nouvelle-Orléans. 1ermars—40

Fdo. de FUENTES & Co,

Marchands-Commissionnaires,

No 23, rue de la Vieille-Levée.

Importateurs de produits de Bordeaux, de Marseille et de la Havane. 22déc—1an

PAUL JUGE FILS & Co.,

IMPORTEURS DE VINS, EAUX-DE-VIE, HUILE D'OLIVE &c., &c., &c.

ET MARCHANDS COMMISSIONNAIRES.

21 fév 27 rue St-Louis

D. BORNIO Jr.,

Marchand Commissionnaire et importeur de cigares, tabac et café de la Havane.

RUE GRAVIER No 34

C. A. POLLARD. C. W. POLLARD. ALF. ROUSSET

URIAH A. POLLARD & Co.,

No 76, rue de Canal, entre Chartres et Levée,

NOUVELLE-ORLEANS,

IMPORTATEURS DE QUINCAILLERIE,

Parfumerie, Brosserie, Fouets, Peignes, Articles de Fantaisie.

Les marchands de la Ville et de la Campagne sont invités à venir examiner leur assortiment avant de faire leurs achats. 20nov—1an camp

HOTEL VERANDAH-CONTI,

RUE CONTI,

Entre les rues Chartres et Levée.

Mme GEORGES,

BIEN connue à la Nouvelle-Orléans comme ayant tenu pendant 9 ans l'Hôtel d'Orléans, informe le public et ses anciens pensionnaires qu'elle vient de prendre à bail l'HOTEL CONTI, et qu'elle se propose de tenir cet établissement sur un pied irréprochable. L'hôtel [illegible] entièrement à neuf, et les voyageurs [illegible] certitude d'y rencontrer [illegible] désirable. Le mobilier des chambres [illegible] le service des employés, ne laissera rien à désirer, et la table sera abondamment pourvue de tous les mets de la saison. Le prix des chambres et la pension comprise est fixé à $1 50, $1 25 et $1 par jour. La pension au mois, comprenant la chambre et la table, varie de $25, $30 et $45 par mois, suivant la grandeur de l'appartement.—Pension sans logement $18 par mois. L'hôtel s'ouvrira lundi 21 novembre. 15 nov—3 m

Zinc, Cuivre, Ferblanc,

L. F. DELAMARE,

Rue de la Douane, entre Bourbon et Royale.

ENTREPREND travaux de zinc, plomb, cuivre, ferblanc et tôle. Objets de fabrication, de commodité, supérieure à tout ce qui a été fait jusqu'à ce jour; ustensiles de ménage, bains et baquets de toutes formes, filtres et fontaines, garde-robes pour cabinets et chambres, garanties inodores; pompes installation de bains, lavabos, &c.

Travaux de bâtiments en zinc, corniches, ventilateurs, chassis, dalles, tuyaux.

Couvertures en zinc garanties vingt ans sans réparation. 1 oct

G. W. DUNBAR,

MARCHAND en gros de bottes et souliers, No 5, rue des Magasins, Nouvelle-Orléans, et No 75, rue Fulton, Boston. 4 oct

CHAMPAGNE

De la veuve Clicquot Ponsardin.

Fdo. DE FUENTES & Co, No 22, Vieille Levée, Ses agent et importateur. 2 ma

G. W. DUNBAR,

Marchand en gros de Bottes, Souliers et Brodequins.

No 5, rue des Magasins, Nlle-Orléans, et No 16, rue Elm, Boston. 13 mars

Ana. Z. CAVELIER L. F. MAXENT

CAVELIER & MAXENT,

Rue Royale, No. 163,

INFORMENT leurs amis et le public qu'ils continuent le même genre d'affaires que l'ancienne maison A. & Z. Cavelier, et qu'ils sont les seuls agents des vins de C. C. Haut Brion, La Mission, en barriques et caisses. 9d

VENTES [illegible]

Terrain de [illegible] Théâtre d'Orléans [illegible] ancienne Première Municipalité

PAR J. A. BEARD & MAY

IL sera vendu à l'encan [illegible] à l'Arcade de Banks, sans réserve [illegible]

Un lot de terre [illegible] l'îlet compris entre les rues Bourbon, [illegible] [illegible] Le dit lot mesure 34 [illegible] de 78 pieds 7 pouces. Il y a [illegible] briques, ardoises, etc [illegible]

Conditions: Un tiers comptant [illegible] crédit en billets portant [illegible] à raison de [illegible]

[illegible] pardevant A Ducatel, notaire public [illegible] 29mr

Batisses—Magasins et autres propriétés de valeur appartenant à la succession de Judah Touro.

PAR J. A. BEARD & MAY.

IL sera vendu à l'encan, mercredi, [illegible] à l'Arcade de Banks [illegible] en vertu d'un ordre de [illegible] J. N. [illegible] la Deuxième Cour de District [illegible] ville de la Nouvelle-Orléans [illegible] mars 1854, les propriétés [illegible] à la succession de Judah Touro [illegible]

Dix lots de terre, [illegible]

[illegible]

POUR NEW YORK

[illegible]

Pour la Californie via Aspinwall et Panama

[illegible]

Pour la Havane—

[illegible]

H. W. BAXTER,

21mars

Pour le Havre—

[illegible]

Pour la Havane

[illegible]

R. CALEZ [illegible]

LIGNE DE STEAMERS

De Philadelphie et de Savannah, portant la malle des Etats

STATE OF GEORGIA [illegible]

KEYSTONE STATE [illegible]

Départ de chaque port [illegible]

STATE OF GEORGIA		KEYSTONE STATE	
De Sav.	De Phil.	De Sav.	De Phil.
8 février	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
2 mars	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
5 avril	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
5 mai	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
14 juin	[illegible]	[illegible]	[illegible]

agents à Philadelphie [illegible] No 37 [illegible] North Wharves.

[illegible] LAMAR.

23 mars

LIGNE DE LA MALLE DES ETATS-UNIS

Steamers de New York et de Savannah.

A dater du [illegible]

FLORIDA, du port de [illegible] capt. M. S. W[illegible]
ALABAMA, [illegible] capt. G. R. Schenck,
AUGUSTA, [illegible] capt. T. Lyon,
KNOXVILLE, 1500 ton capt. C. E. Ludlow,

Partiront de New York et de Savannah tous les Mercredis et Samedis.

Ces steamers comptant parmi les plus grands qui font les voyages de la côte [illegible]

C'est la ligne la plus agréable que puissent prendre les voyageurs pour aller de Savannah à New York.

[illegible]

PADELFORD, FAY & Co., Agents à Savannah.

SAML. L. MITCHILL, 13, Broadway, New York

Savannah, 14 mars 1854

PENSIONNAT DE DEMOISELLES.

Externat et Internat pour Demoiselles,

sous la direction de

Mlle C GARDNER.

CERCLE TIVOLI,

Entre les rues Triton Walk et Nayades, Nouvelle-Orléans.

MLLE C GARDNER a [illegible] Papas [illegible] présente ses compliments à ses amis et [illegible] qu'elle continuera [illegible] est ouvert de nouveau et qu'il restera ouvert toute l'année.

Des professeurs instruits et expérimentés seront employés dans chaque département. Toutes les branches d'une solide éducation seront enseignées. Des avantages particuliers seront offerts pour l'étude de la langue française.

La délicieuse situation de ce pensionnat, ses vastes et confortables dimensions, ses dépendances bien disposées, en font un séjour sain et agréable.

Les circulaires contenant les prix, les termes, etc, sont déposées au pensionnat et chez les principaux libraires. 21 oct—1an v s

EN débarquement du navire Oceana, venant de Bordeaux:

110 barriques vin rouge St Estèphe;
12 paniers bouteilles [illegible]
100 paniers anisette superfine,
[illegible] caisses fruits à l'eau de vie,
25 do fruits au jus de Teyssonneau;
10 do do Maineau;
6 do confitures et gelées;
23 do olives farcies;
[illegible] boîtes pâtés truffés;
50 do lamproies à la bordelaise;
25 do saucissons truffés,
150 do truffes pures,
20 caisses moutarde de Louit;
10 do mastic à bouteilles, à vendre par FERBOS FRERES, 24mars 247 & 249, rue Royale, enc. Dumaine

BEURRE de Goshen—[illegible] beurre de Goshen, jaune, de choix, à vendre par J. H. MARKS & Co, 20 mars 96 et 98, rue du Camp

THE Poucsong—550 demi-caisses à vendre par J H MARKS & Co, 20 mars 96 et 98, rue du Camp

CAFE Java, Rio, de la Havane et de Moka — 600 sacs à vendre par J H MARKS & Co., 20 mars 96 et 98, rue du Camp

GRUYERE—40 boucauts de 10 fromages, en magasin et à vendre par JOSEPH LANATA, 27 mars 11 Jefferson, 12 Toulouse

VERMOUTH—400 caisses véritable et limpide, à vendre par JOSEPH LANATA, 27 mars 11 Jefferson, 12 Toulouse

HUILE D'OLIVES — J. Flognol 100 paniers bouteilles de 24 onces, à vendre en magasin par JOHN CLAUZURE, 30nov 164, rue Royale

EAU DE VIE DE PRUNES—10 barils; et un poinçon d'excellent whiskey irlandais, en magasin, à vendre par A DELAMARE, 19 fév 9, rue Bienville

LIQUEURS DU PAYS—En débarquement:

20 barils eau de vie, 4me preuve,
30 do do pur de New-York,
20 do genièvre de do,
20 do whiskey Monongahela.

Le tout triplement distillé

A vendre par A. DELAMARE, 17 déc No 9 rue Bienville

SAUCISSONS DE LYON—1000 livres de saucissons de Lyon supérieurs, reçus par le navire Eastern Queen, du Havre, à vendre en gros et en détail par DUNTZE & IKEN, 31 jan enc. Royale et Conti

FRUITS A L'EAU DE VIE—50 caisses de fruits à l'eau de vie, assortis, de la marque Lafaurie, en débarquement du navire Ellen Maria, de Bordeaux, à vendre par DUNTZE & IKEN, 31 jan enc. Royale et Conti

MOUTARDE française—25 caisses de moutarde française de la fabrique Gaillard et Cie., reçue par le navire Ellen Maria, de Bordeaux. DUNTZE & IKEN, 31 jan Enc. Royale et Conti.

CONFITURES—15 caisses de confitures françaises assorties, en débarquement du navire Ellen Maria, de Bordeaux. DUNTZE & IKEN, 31 jan Enc. Royale et Conti

SUCRE—50 caisses sucre en morceaux, pulvérisé et en pains de sucre, à vendre par J H MARKS & Co, 20 mars 96 et 98, rue du Camp

CHAMPAGNE—50 paniers champagne supérieur en débarquement du Wellington, à vendre par JOSEPH LANATA, 27 mars 11 Jefferson, 12, Toulouse

MUSIQUE ET INSTRUMENTS DE MUSIQUE

Le soussigné, importateur d'instruments de musique, prévient ses amis et les amateurs, qu'il vient de recevoir son grand assortiment pour la saison. On trouvera dans son magasin des guitares d'un grand luxe sortant des premiers ateliers de France, des violons de prix variant des plus bas aux prix supérieurs; flûtes en buis et en ébène depuis 1 clef jusqu'à 8 clefs, flûtes Boëm de toute beauté; instruments en cuivre pour musique militaire, tambours, cimbales, triangles, grosses caisses, etc. Un très grand assortiment d'accordéons de choix et de luxe. Orgues de toute grandeur pour bals et soirées, avec quadrilles, valses, polkas, mazurkas, etc, tout ce qu'il y a de plus nouveau.

Cordes italiennes pour tous les instruments, ainsi qu'un grand assortiment de musique nouvelle qu'il serait trop long d'énumérer. Les amateurs sont respectueusement invités à venir la visiter.

On trouvera aussi dans son magasin toutes les fournitures et accessoires pour instruments de musique. Les marchands trouveront chez lui à s'assortir avantageusement. T. E. BENOIT, Marchand d'instruments de musique, No 78, rue de Chartres, entre Bienville et Conti. 1déc—a

2000 PANIERS anisette fine, surfine et superfine.

1000	caisses liqueurs fine, surfine et superfine.	
100	do	guignolet d'Angers,
250	do	marasquino surfin et superfin.
250	do	curaçao surfin et superfin.
150	do	do blanc superfin.
300	do	absinthe E. P. et Y. & L. importation
150	do	do Berthoud fils, do.
75	do	kirschenwasser do do.
250	do	absinthe E. P. et Y. & L. imitation.
100	do	vin muscat de Frontignan, marque L. Noilly fils & Co.
75	do	cerises à l'eau de vie, marque Pl. Clermont & Co.
50	do	Fruits do do assortis do do.

Vins en caisses pour familles, de diverses marques, Vins en barriques, demi barriques, pour familles, do do rouge et blanc.

Cognac de diverses marques, brandies, gin de Hollande et du pays.

Merise fine et surfine, vins de Madère, Bitter, Peppermint, etc, etc, à vendre en magasin par DARAN & JOURDAN, 9jan No 45 Vieille Lev ée